Cent-quatorzième année — LIBERTÉ ET PATRIE — N° 204. — Jeudi 27 juillet 1911.

REDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU D'ABONNEMENTS
Rue Pépinet, 3.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
Compte de chèques postaux II/2.
Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse.....	Fr. 20 —	10 50	5 50
Union postale....	» 36 —	18 50	9 50

Prix du numéro : 10 centimes.

Gazette de Lausanne
ET JOURNAL SUISSE
FONDÉE EN 1798

ANNONCES
Agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
LAUSANNE
et Succursales en Suisse et à l'Etranger.

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse....	25 centimes	la ligne ou son espace (corps 7)
Pour l'étranger...	30 »	
Réclames	1 franc.	

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

Abonnements de vacances

L'administration de la **Gazette de Lausanne** *délivre des abonnements au numéro, à partir de n'importe quelle date et pour n'importe quelle durée, au prix de 10 cent. le numéro pour la Suisse et de 15 cent. pour l'étranger*

Lausanne, 27 juillet 1911.

LES MACHINES SUISSES
à l'Exposition internationale de Turin.

La *Gazette de Lausanne* a publié dans son numéro du 11 juin, un article fort intéressant sur l'Exposition internationale de Turin, dû à la plume d'un de ses collaborateurs les plus sympathiques et où il est dit entre autres :

Il faut aller trouver la Suisse dans le Palais de l'électricité, où elle a une exposition de premier ordre et une place qui paraît disproportionnée, quand on ne connaît pas sa maîtrise dans tout ce qui est technique et travail de l'ingénieur. Non seulement ses machines sont installées, mais elles fonctionnent... etc.

En effet, la succession presque ininterrompue des expositions internationales tend à lasser les industriels, et la perspective de l'Exposition nationale de 1914 à Berne n'a pas permis à la Suisse de se faire représenter dans toutes les branches de l'industrie ; elle a préféré concentrer ses efforts sur l'une des plus prospères : l'industrie des machines (exportation 1885 : 18690 tonnes ; 1909 : 41967 tonnes = 72,300,000 francs).

Pour faciliter l'entreprise, la Confédération a accordé aux industriels une subvention de fr. 200,000 destinée à couvrir les frais de transport et d'assurances, les frais de location et d'installation, ainsi que tous les frais généraux.. L'on trouvera des renseignements intéressants et la justification de cet important subside dans le message du Conseil fédéral aux Chambres du 30 novembre 1909, concernant la participation de la Suisse aux expositions internationales d'art à Rome et d'industrie à Turin en 1911.

Le Conseil fédéral a confié l'organisation de l'Exposition suisse à Turin à « l'Office central suisse pour les expositions». Ne serait il pas plus juste de dire : « Office central des expositions ?»

Cet office, créé en décembre 1908 sur la base du règlement organique approuvé le 27 octobre 1908 par le Conseil fédéral, a son siège à Zurich. Il se compose de la commission suisse des expositions, présidée par M. le Dr A. Frey, député au Conseil national et du secrétariat général permanent, qui a à sa tête M. Ed. Boos Jegher. Ce dernier a été également désigné en qualité de commissaire général adjoint pour l'Exposition de Turin.

M. Giorgio Lang, notre nouveau consul suisse à Turin, nommé en remplacement du regretté M. Bosio, a bien voulu accepter la charge de commissaire général et son activité désintéressée, son amabilité, la grande considération dont il jouit à Turin, ont été pour une grande part dans les bonnes relations qui d'emblée ont été établies entre les autorités italiennes et les représentants suisses et, partant, dans la réussite de l'exposition suisse.

L'installation d'un groupe de machines demandant des connaissances techniques spéciales, la commission suisse s'est adjoint dès fin juin 1910 le concours de M. Paul Hoffet, ingénieur et professeur à l'Université de Lausanne, lequel avait déjà fonctionné comme ingénieur du commissariat général suisse, à l'Exposition internationale de Paris de 1900, sous la haute direction du commissaire général d'alors, M. le conseiller national Gustave Ador. M. Hoffet a été chargé de la direction technique de cette exposition, comprenant le groupement des machines, l'étude des plans de fondations et d'installations, la réception des marchandises à Turin et la surveillance des travaux pendant toute la période d'installation. Il a été assisté pour une partie de ces travaux par M. Frappolli, architecte tessinois établi à Turin, dont les services ont été fort appréciés.

* * *

Comme le disait votre correspondant, l'exposition suisse a occupé une place qui peut paraître disproportionnée avec celle occupée par de grandes nations. Sur une surface totale d'environ 34,000 mètres carrés occupée par les galeries de mécanique et d'électricité, la Suisse, à elle seule, a occupé un espace de 3050 mètres carrés (environ 62 m. sur 55 m.), soit environ un onzième. Elle a, en outre, exposé des machines agricoles dans un groupe détaché couvrant 625 mètres carrés, et du matériel de chemins de fer occupant environ 250 mètres carrés dans le grand hall affecté spécialement à ces produits. Enfin, la Suisse a encore fourni au comité exécutif italien un moteur à combustion lente (type Diesel) de 1000 chevaux pour l'éclairage général et un groupe de moteurs et pompes, machines qui sont constamment utilisées pour les besoins généraux de toute l'Exposition.

C'est à dessein que nous ne signalons pas les noms des exposants, pour n'en pas prétériter injustement. Ces noms figurent du reste au catalogue officiel suisse, qui est remis gratuitement aux visiteurs de l'Exposition. Les exposants suisses sont au nombre de 55 et ont tous exposé des machines de premier ordre. Ils peuvent se classer comme suit : I. machines industrielles et électricité : 49 exposants ; II. machines agricoles : 6 exposants ; III. industrie des transports (locomotives, etc.) : 2 exposants.

Les personnes qui désireraient des renseignements plus complets, en trouveront dans le catalogue de la section suisse (distribué gratuitement à l'Office central des expositions à Zurich, ainsi qu'à l'Exposition suisse à Turin, et dans le magnifique *Journal officiel* de l'Exposition, notamment le n° du 31 mars 1911) En outre, la *Schweizerische Bauzeitung*, revue polytechnique, organe de la Société suisse des ingénieurs et architectes, est en train de publier une série d'articles intéressants et documentés sur la belle manifestation suisse à Turin.

Le groupe principal des machines suisses se trouve à l'entrée du pavillon de l'électricité, à côté du monument du prince Amédée, au centre même de l'Exposition. C'est dire que le comité italien a vraiment voulu confier à la Suisse une place d'honneur et qu'il a compté sur l'activité du commissariat et des exposants suisses pour bien présenter l'entrée d'un des halls les plus attrayants. Ceux-ci se sont admirablement acquittés de leur mission et ont été couverts d'éloges mérités par la presse italienne. Lorsque le roi a visité l'exposition suisse le 2 mai, trois jours après l'ouverture officielle, en présence de M. Pioda, notre ministre plénipotentiaire à Rome, et de tous les comités de l'exposition, le vice-président de la commission exécutive, le commandeur Bianchi, a présenté les organisateurs au souverain en lui disant : « Ça été la première finie et la mieux organisée des sections. » (Voir compte rendu du *Bund* du 12 mai 1911). Victor Emmanuel III a parcouru longuement le groupe suisse et s'est aussi rendu vers le moteur de 1000 chevaux qui se trouve dans la galerie de mécanique. Le monarque, comme l'on sait esprit très éclairé et informé, a pris un vif intérêt aux machines et à toutes les installations qu'il s'est fait expliquer par M. l'ingénieur Hoffet.

Ajoutons que la section suisse a été la seule section de machines pouvant exhiber des machines en mouvement. Elle était prête le 29 avril, jour de l'inauguration, et a pu présenter au roi son installation d'éclairage, qui fonctionne même en plein jour, donne de la vie et ajoute un charme spécial à ce musée industriel ou plus exactement à cette usine en habit de fête. Encore un mois après l'inauguration, les autres nations ne pouvaient en dire autant, et l'on peut considérer comme une des meilleures réclames pour la Suisse le fait d'avoir *livré* à temps. *Eh ! la Svizzera, che precisione !* s'écriaient bien des visiteurs italiens le jour de l'inauguration en entrant dans la section suisse, après avoir trouvé sur les portes de presque tous les autres pavillons le *chiuso* déconcertant.

Le correspondant du *Bund* rapporte que lors de la fête d'inauguration de la section suisse, un haut fonctionnaire de Turin a déclaré à notre ministre, le Dr Pioda : « C'est avec les Suisses que nous avons toujours préféré être en rapports. Ce sont eux qui, dans toutes les phases de l'organisation et du travail d'installation de l'exposition, ont montré le plus d'ordre et de discipline, tout en faisant preuve d'un caractère aimable et agréable. »

* * *

Pourtant, l'installation de l'exposition n'a pas été sans offrir de sérieuses difficultés : voies de raccordement avec la gare centrale en retard, neige et froid exceptionnels pendant une longue période, grève générale des maçons et charpentiers pendant quinze jours au moment où le froid ne les empêchait plus de travailler, manœuvre perfide qui a fait un tort incalculable aux entrepreneurs et à toute l'exposition. Enfin, il y a lieu de noter que le palais de l'électricité a été construit sur le lac à patiner artificiel du *Valentino* et que le plancher a dû être installé à environ 1 m. 80 au-dessus du fond de ce lac. Il a donc fallu édifier une construction sur pilotis et 3000 pilotis ont été utilisés pour la section suisse seulement. En effet, la direction technique a tenu à offrir aux exposants et aux visiteurs un plancher de toute sécurité, calculé pour une charge de rupture de 30,000 (trente mille) kilog. par mètre carré. Cette marge de résistance peut paraître exagérée, mais dans des cas semblables, il faut compter avec l'imprévu et avec les vibrations des machines en mouvement. Beaucoup d'entre ces machines ont pu, du reste, grâce à ces précautions, être installées sans fondations.

Les raisons pour lesquelles l'exposition suisse a pu être prête à temps sont les suivantes : La Confédération ayant largement subventionné les exposants, conformément aux dispositions du règlement organique du 27 octobre 1908, créant ce nouveau rouage, l'office central suisse pour les expositions a pu imposer des délais de livraison et des conditions spéciales pour les installations. A son tour, l'ingénieur chargé de l'organisation technique a joui d'une grande liberté dans la manière de distribuer les stands, d'organiser les services de manutention et la distribution de l'énergie, etc. Ayant pu déjà en août 1910 présenter un plan à peu près définitif de l'installation au comité exécutif italien, il a eu l'avantage de la priorité sur les autres pays et a ainsi gagné la confiance du dit comité, lequel a bien voulu accorder à la Suisse des faveurs pour lui faciliter son travail.

C'est ainsi que la Suisse a pu obtenir une voie de raccordement de la station centrale de l'exposition jusqu'à son emplacement et a pu installer elle-même des voies normales avec plaques tournantes à l'intérieur du hall. Cette installation a été complétée par une voie Decauville de 50 centimètres d'écartement, qui a été fournie gratuitement par un des exposants et qui a permis de transporter les marchandises dans toutes les parties du hall. Un autre exposant a mis à la disposition de la section suisse une grue mobile de six tonnes, assurant le service sur la voie normale et pouvant aider au montage, et un pont roulant de trois tonnes destiné à décharger les petits colis sur les vagonnets Decauville. Ces installations de transport ont rendu les plus grands services et ont été enviées par les voisins. Sur les instances des organisateurs, la Suisse a été autorisée à utiliser les moteurs de ses exposants pour produire l'énergie dont elle avait besoin pour activer ses machines, tandis que pour toute l'exposition la distribution de l'énergie est monopolisée par la direction de l'exposition. Cette mesure a rendu la section suisse indépendante de la station centrale de production de force électrique et lui a permis de mettre toutes ses machines en marche le jour de l'inauguration et d'éclairer *a giorno*, c'est le cas de le dire, toute la section le jour de la visite du roi.

Enfin, le comité italien a bien voulu autoriser la Suisse à réunir en un seul groupe toutes ses machines, à l'exception des machines agricoles et du matériel de chemins de fer. De cette façon, la section suisse offre une image à peu près complète de son industrie mécanique : moteurs thermiques et électriques, turbines hydrauliques, pompes, machines-outils et machines textiles, machines pour la fabrication des produits alimentaires, presses à imprimer, engins de levage et de transports, machines à bétonner, produits divers se rattachant à l'industrie des machines, etc., tout est représenté dans cette section et disposé systématiquement dans un ensemble à la fois harmonieux et uniforme.

* * *

La section suisse donne l'impression d'une exposition collective émanant d'une seule usine : même type de barrières, simples, mais décoratives, avec raccords nickelés, même linoléum, mobilier uniforme. Les affiches des stands de chaque exposant, en tôle avec fond blanc et inscriptions noires, semblables à de grandes cartes de visite, de même grandeur pour tous les exposants. Les affiches réclame, truculentes et criardes, ont été prohibées. Tout cela est sobre et digne, parce qu'on a respecté la ligne et l'harmonie de l'ensemble.

Enfin, toutes les installations générales pour le service d'ensemble, les conduites électriques, l'appareillage, la lustrerie, les barrières, les hydrants et fontaines où le public peut se rafraîchir, sont fournis par des exposants. Une installation électrique de dépoussiérage permet d'entretenir la section dans la plus grande propreté.

La section suisse se suffit donc à elle-même : elle trouve une approbation générale, non seulement auprès des techniciens et des spécialistes, mais encore auprès du grand public, lequel s'attache plutôt à l'aspect harmonieux, à la décoration générale et au mode de présentation des produits.

Ce résultat réjouissant prouve que l'argent de la Confédération a été bien employé et que, s'il se glisse parfois quelques abus dans la distribution des subventions fédérales, ce n'est pas dans le domaine des subsides aux expositions industrielles qu'il y a lieu de procéder à des économies. Dans l'espèce, la Confédération est restée dans son rôle en se bornant à aider les exposants, à stimuler les énergies et les initiatives individuelles, sans pour cela tomber dans les exagérations étatistes et dans une bureaucratie tracassière.

Nous souhaitons aux exposants suisses qui ont fait de leur côté un grand effort et des frais considérables pour représenter dignement non seulement leurs maisons, mais l'industrie mécanique suisse dans son ensemble, de trouver une ample récompense de leurs louables et persévérants efforts. Grâce à eux, grâce à la précieuse collaboration des autorités fédérales et des organisateurs, l'exposition des machines suisses à Turin s'affirme comme un beau succès, qui fait grand honneur à notre petit pays et constitue un heureux augure pour la réussite de notre exposition nationale de 1914.

G. W.

La politique à l'étranger

Les souverains.

La reine Wilhelmine et le prince consort des Pays-Bas sont depuis hier en visite à Bruxelles. La ville est pavoisée. Le temps est magnifique. Les souverains ont échangé, hier soir, des toasts cordiaux.

* * *

La reine des Pays-Bas et le prince Henri rendront, en avril ou mai prochain, à Paris, visite au président de la République française.

* * *

Le roi d'Espagne est arrivé hier matin à Osborne Cottage, dans l'île de Wight.

* * *

Le sultan serait malade depuis son retour de Macédoine et d'Albanie C'est son état de santé qui l'a empêché d'assister à la fête nationale commémorant la constitution.

* * *

Le pape, que la chaleur avait indisposé, est en voie de guérison. Il a reçu une de ses sœurs venue pour le voir, ses secrétaires et son majordome.

* * *

Le roi de Grèce fait sa cure annuelle à Aix les-Bains ; le khédive, la sienne à Divonne.

En Perse.

Suivant une dépêche de Téhéran au *Standard*, le groupe de députés et de politiciens qui s'est constitué en une sorte de comité de salut public et qui a fait arrêter des partisans de l'ex-shah Mohammed Ali, a fait exécuter Majid ed Daouled. Ce personnage, que le correspondant du *Standard* donne pour le chef de la famille des Kadjars, c'est-à-dire de la famille d'origine turkmène à laquelle appartient le shah, ne figure pas au Gotha parmi les ascendants et parents rapprochés de Mohammed Ali.

Le cabinet s'est reconstitué sous la présidence de Samsam es Saltaneh, chef des Baktiaris, le sipadar ayant été contraint de démissionner.

D'après une dépêche de Téhéran à la *Gazette de Francfort*, la principale tribu turkmène aurait abandonné la cause de l'ancien shah Mohammed Ali Mirza.

LE MAROC

On lit dans la *Gazette de Cologne* :

Au cas où la France ne poursuivrait d'autre objet que l'application intégrale de l'acte d'Algésiras, la solution du conflit serait des plus simples : que la France retire ses troupes du Maroc, les forces de police comprises ; qu'elle ouvre largement la porte au commerce international ; qu'elle fournisse des garanties montrant qu'elle ne considère pas le Maroc comme une colonie française. Alors, nous n'en doutons pas, l'Allemagne, de son côté, lorsqu'elle aura assuré ses intérêts économiques dans le Sous, retirera ses vaisseaux d'Agadir.

Dans une autre partie du même article, la *Gazette de Cologne* signifie à la France que si cette puissance se maintient au Maroc, l'Allemagne maintiendra de son côté son droit à être dédommagée de l'augmentation de puissance qui résulterait pour la République de l'accroissement de son empire.

Dans un leader, le *Times* affecte de voir dans cette déclaration un nouveau changement de front de la politique allemande, qui, hier, réclamant une compensation à des *sacrifices économiques*, demanderait aujourd'hui un équivalent de *puissance*. Cette appréciation du grand journal anglais n'a pas pour elle la logique, car un dédommagement d'ordre politique peut parfaitement balancer une perte d'ordre économique.

Au surplus, le *Times* continue de diriger l'attention des négociateurs sur l'arrière-pays du Cameroun allemand, auquel la France pourrait céder des districts dont l'attribution n'affecterait en rien l'équilibre international : le *Times* écarte, en effet, avec soin l'hypothèse d'une cession de la côte du Gabon à l'Allemagne.

* * *

On annonce que l'accord sur un *modus vivendi* franco-espagnol au Maroc sera signé cette semaine encore.

* * *

Un ancien adjudant de police à Tanger, un nommé Mifflet, a frappé, dans un accès de folie, une sentinelle à Larache. L'incident est sans conséquence. Son auteur est hospitalisé.

Les « Cégétéistes ».

Les Allemands ont fait « hakatiste » des initiales H. K. T., de trois antipolonais acharnés. Les journaux français ont adopté depuis quelques jours le nom qui figure ici en titre et qui dérive de C. G. T., les trois fatidiques consonnes de la Confédération générale du travail.

FEUILLETON DE LA
GAZETTE DE LAUSANNE

L'ERREUR D'AIMER

par 24

Mme Humphry Ward

Pris par surprise, William commença par se taire, ne sachant trop comment se tirer de ce mauvais pas. Mais soudain, ses traits se détendirent, et, dans un élan de l'amitié d'autrefois, il posa la main sur l'épaule de Darrell en disant :

— Prends garde, mon vieux camarade ! Tu me sembles sur le point de faire tout à fait fausse route !

Darrell pâlit ; une contraction passa sur ses traits. Les deux hommes marchèrent un moment en silence. Enfin, William reprit, les yeux fixés sur son ami :

— Mon cher Philippe, en vérité, je ne te comprends pas ! Ce serait un suicide !

Comme Darrell ne répondait rien, il se mit à énumérer les désavantages du poste en question pour un homme aussi brillamment doué que Darrell, faisant allusion ensuite aux qualités diverses requises pour un pareil emploi, et dont son ami ne possédait aucune. Enfin il dit, quelques mots des nombreux compétiteurs qui se disputaient le poste à pourvoir, et de la lourde responsabilité qui de ce fait pesait sur lui.

Darrell pourtant se ressaisit bientôt ; il se mit à rire et parla d'autre chose. Mais, comme ils hâtaient le pas pour regagner la maison, William sentit qu'il venait de perdre un ami, tandis que Darrell, en son âme aigrie, enregistrait un grief de plus.

Les invités s'étaient dispersés ; il ne restait plus sur la terrasse que lady Tranmore et Marguerite French. Marguerite French écrivait quelques billets pour le compte de son amie ; lady Tranmore, un livre entre les mains, songeait plus qu'elle ne lisait. Elle avait beaucoup vieilli depuis ces trois dernières années. La fatigue des soins constants donnés à son mari, ajoutée à la douleur de voir décliner de plus en plus un homme qui avait été son appui et son orgueil, y était sans doute pour beaucoup ; mais son fils, plus encore que son mari, était la cause de ses soucis. C'est sur ce fils qu'elle comptait pour faire honneur à un nom historique, et pour accomplir les grandes choses auxquelles avait dû renoncer le père. Le bonheur de William, ses succès, étaient maintenant sa seule raison de vivre. Or, elle sentait dans la personnalité de sa belle-fille une menace permanente pour ce bonheur et pour ces succès.

Car si William avait paré jusqu'ici aux conséquences fâcheuses de la conduite de sa femme, Kitty n'en restait pas moins à son côté, toujours la même, préparant Dieu sait quelles catastrophes impossibles à prévoir. Lady Tranmore vivait dans des craintes perpétuelles, et l'on pouvait même se demander si sa douceur pleine de dignité ne masquait pas quelque chose de pire encore que la crainte, cette haine que l'amour, chose étrange à dire, engendre plus souvent qu'on ne croit.

Les excentricités de Kitty, en effet, devenaient de jour en jour plus inquiétantes. L'hiver précédent, elle s'était toquée des tables tournantes et d'un médium que ses agissements avaient fini par conduire en prison ; puis une passion pour la chasse, accompagnée d'une série de flirts tous d'un égal mauvais goût aux yeux de lady Tranmore, avait suivi cette toquade. La phase politique était venue ensuite, pendant les élections générales. Le malheur avait voulu que la jeune femme se découvrît le talent de parler en public, de sorte qu'elle se grisait du son de sa propre voix. Ses imprudences avaient déjà commencé à nuire à la campagne électorale de son mari, quand lady Tranmore était parvenue à l'attirer à Londres, sous prétexte de la mettre en rapport avec une somnambule française, qui eut, à partir de ce moment, consacrer toutes ses nuits à interroger le sort sur les chances que William avait d'être élu.

Tout cela n'était que trop vrai. Néanmoins, on ne pouvait pas dire que pendant cette dernière année, Kitty eût fait du tort à son mari. Celui-ci n'était plus son esclave ; et dans sa marche ascendante, il était parvenu à un point qui devait satisfaire les plus hautes ambitions d'une mère. Parfois, Marguerite se demandait même si l'influence de lady Tranmore sur son fils ne grandissait pas au détriment de celle qui serait légitimement revenue à sa femme, et dans le secret de son cœur, en voyant William s'émanciper de plus en plus de son ancienne adoration, il lui arrivait de se ranger du côté de Kitty contre lady Tranmore.

— Marguerite, savez-vous où est le petit ?

Ces mots étaient prononcés par Kitty, qui arrivait en courant au jardin, au milieu d'un envolement d'étoffe rose pâle.

Marguerite lui désigna l'enfant, que sa nourrice était en train de promener.

Kitty se précipita à la rencontre de la petite voiture, prit le bébé dans ses bras et revint avec lui auprès de Marguerite et de lady Tranmore.

— Mon Dieu, que c'est triste ! dit Marguerite en les regardant s'approcher.

Lady Tranmore eut un geste d'assentiment douloureux.

Depuis six mois, en effet, des symptômes de faiblesse cérébrale se manifestaient chez l'enfant. Il était sous l'empire d'une apathie étrange, dont seuls le sortaient de temps en temps de violents accès de colère. Les médecins ne se prononçaient pas. Kitty tantôt faisait des efforts passionnés pour éveiller cette intelligence vacillante, tantôt elle passait des jours ou même des semaines sans pouvoir prendre sur elle de se rendre auprès de son fils.

En ce moment, elle essayait de l'intéresser à un nouveau jouet ; mais le petit être fixait sur sa mère des yeux sans regards, et ses mains restaient inertes.

— C'est à peine s'il me reconnaît, dit Kitty d'un ton désolé en regardant l'enfant avec intensité, comme pour tirer de lui, par la force, quelque signe d'intelligence.

Elle avait beau faire, aucun rayon ne traversait les yeux bleus. Soudain, dans une attitude d'infinie lassitude, l'enfant se rejeta en arrière, appuyant sa tête blonde contre la poitrine de la jeune femme.

Celle-ci ne put retenir un sanglot, et, penchée sur le petit garçon, elle l'embrassa à plusieurs reprises.

— Chère enfant, dit lady Tranmore, émue, je crois que la chaleur le fatigue.

Kitty secoua la tête.

— Emportez-le, dit elle à la nourrice, emportez-le ; je ne puis plus le voir !

Elle essuyait, avec une sorte de violence, les larmes qui malgré elle coulaient de ses yeux. Puis elle se leva brusquement.

— Voici le courrier, s'écria-t-elle comme résolue à se distraire, tandis que la nourrice emportait l'enfant.

Il y avait des lettres pour Marguerite French ainsi que pour lady Tranmore. Pendant un instant, ces deux dames, occupées à lire leurs correspondances, ne firent pas attention à Kitty. Mais comme Marguerite relevait la tête, elle l'aperçut immobile, un livre qui venait d'arriver entre les mains, fixant sur l'horizon des yeux où brillait une flamme singulière. Elle lui frappa doucement sur l'épaule.

— Kitty, il est temps de s'habiller pour le dîner !

Kitty se leva sans rien dire, tenant toujours son livre, et s'éloigna la tête basse.

— Oh ! Kitty ! protesta en riant Marguerite, qui s'était baissée pour ramasser plusieurs lettres et enveloppes que la jeune femme avait laissées tomber sur le gazon.

Mais la légère robe rose continua de balayer la pelouse et ne se retourna pas.

Pendant le dîner, Kitty se montra d'un entrain fou. « On dirait une reine de comédie à une foire de village », se dit à part lui lord Grosville, qui avait consenti à accepter l'invitation de William, en signe de demi-réconciliation, mais n'en était pas moins prodigieusement agacé par les façons de sa nièce. Ce fut bien pis encore lorsque, après le dîner, il se vit dans l'obligation de suivre les ébats d'une table tournante, qui, après avoir cassé une chaise sur son passage, entraîna toute la société dans le jardin et finit par danser la polka sur une plate-bande. La stricte orthodoxie de lord Grosville s'accommodait mal de pareilles pratiques, et sa digestion plus mal encore. Quant au Doyen, il se bornait à sourire ; mais tout le monde savait que le Doyen ne se piquait pas d'une grande rigidité dans ses principes théologiques.

Une fois la table rentrée dans l'ordre, Kitty et le jeune étudiant de Cambridge, Eddie Helston, jouèrent ensemble une saynète en français, que lord Grosville comprit tout juste assez pour juger qu'il préférait n'en pas comprendre davantage. Cette fois, le Doyen, faisant trêve aux hommages qu'il prodiguait à Kitty, se retira dans la bibliothèque. William, lui, riait aux éclats. Lord Grosville se demandait comment il pouvait tolérer de pareilles allures. Kitty, selon lui, s'appliquait manifestement à tourner la tête à l'étudiant, et il était sûr que les jeunes gens se passaient des billets et se donnaient des rendez-vous. Ne les avait-il pas rencontrés un soir après minuit, se promenant ensemble de long en large dans le corridor ? Kitty, d'ailleurs, ne s'était nullement troublée ; avec un aplomb étonnant, elle avait essayé d'entraîner son oncle dans la conversation, laissant à l'étudiant le soin de rougir à sa place.

Dans tout cela, lord Grosville ne pensait pas qu'il y eût grand mal.

Ce garçon, après tout, n'était pas un Godefroy Cliffe. La patience de William n'en était pas moins incompréhensible. Et puis, comment pourrait-il, à la longue, assumer la double tâche de parer aux imprudences de sa femme et de diriger les affaires de l'Etat ?

Il était près d'une heure du matin quand William, après avoir causé et fumé avec ses hôtes, regagna sa chambre. Au moment où il entrait dans son cabinet de toilette, une odeur de brûlé qui semblait venir de chez Kitty, le prit à la gorge. Effrayé, il frappa à la porte de sa femme.

Les Cégétéistes français sont allés à Berlin, convoqués par les syndicalistes allemands qui les y ont reçus dans le bel immeuble qu'ils se sont construit sur un quai de la Sprée, aux fins de fraterniser avec le prolétariat germanique.

M. Legien, président de la commission générale des syndicats et député au Reischtag, a reçu les camarades français par un discours sur l'unité de but et la diversité des méthodes du mouvement syndical dans les différents pays.

Les Français, dit-il, qui ont la tradition révolutionnaire, croient au tempérament; les Allemands, à l'organisation. Le prolétariat allemand estime qu'une amélioration du sort des travailleurs ne se réalisera pas par des émeutes ou des démonstrations, mais par un énorme et lent travail d'organisation.

Ayant rappelé que certains Français auraient voulu faire de cette visite une grandiose manifestation pacifique en conviant l'Angleterre et d'autres nations, il explique :

Nous ne jugeâmes pas cela opportun car lorsque cette visite fut décidée la crise marocaine n'existait point et l'utilité d'une semblable démonstration ne paraissait pas évidente. Chacun sait d'ailleurs que l'unité du prolétariat est la base de la paix universelle.

Le président de la délégation française, M. Yvetot, répondit :

Nous voulons tous, dit-il, la révolution sociale, mais par des moyens différents. Nous admirons vos organisations, car nous ne possédons pas en France vos gros chiffres de membres et votre réserve d'argent; mais nous ne rougissons point de nos organisations. Si nous avons à apprendre chez vous, vous pouvez aussi vous instruire en nous regardant. L'identité des deux mouvements est irréalisable. On ne peut nier, même si on n'est point chauvin, le fait que des deux côtés des frontières existent des tempéraments absolument différents. Vous avez du système et de la persévérance; nous avons l'enthousiasme et l'élan. Surveillons la jeunesse, fondons les écoles syndicales pour y enseigner les vrais principes à la génération prochaine, afin que si la guerre éclate, les soldats fassent de leurs armes un usage autre que celui qui est attendu.

Puis, inspiré par les conjonctures actuelles, M. Yvetot, moins sage que ne fut le roi couronné par Jeanneton, s'écria:

Quelle folie à un peuple de vouloir disputer un territoire à un autre peuple! Si les gouvernements voulaient tenter d'exciter les peuples les uns contre les autres et de pousser une nation dans la lice contre une autre nation, nous saurions montrer que les peuples ont des devoirs plus beaux à accomplir.

Essayez donc, idiots, d'armer deux peuples l'un contre l'autre, et vous verrez l'usage que ces peuples feront des armes que vous aurez mises entre leurs mains! Vous verrez qu'ils sauront s'en servir contre d'autres ennemis que ceux auxquels vous les croyez destinées.

M. Legien crut devoir jeter un peu d'eau fraîche sur les acclamations que ces paroles provoquèrent dans une partie de l'assistance :

Nous Allemands, reprit-il, nous n'avons pas la grande tradition révolutionnaire des Français; nous n'avons pas non plus ce tempérament qu'ils viennent de nous montrer, et nous suivons d'autres méthodes. Nous n'attendons rien des émeutes, rien du sabotage, rien des troubles dans la rue. Nous nous organisons méthodiquement, et nos résultats ne sont pas trop mauvais. Vous êtes 400,000 syndicalistes en France, c'est bien. Nous, en Allemagne, nous sommes un million trois quarts. Nous vous laissons vos méthodes, mais permettez-nous de garder les nôtres.

Le *Vorwærts* ne paraît pas non plus très enthousiaste de la manifestation des cégétéistes français. Dans la réserve que s'impose l'organe socialiste, on lit entre les lignes la désapprobation de ces violences oratoires et l'inquiétude que cause aux camarades allemands, à la veille des élections générales, la présence exubérante de ces syndicalistes d'Outre-Vosges, avec leur faible pour le sabotage et l'action directe.

Quant aux organes bourgeois et conservateurs, leur indignation s'exprime carrément :

Il aurait dû suffire, écrit la *Deutsche Tageszeitung*, de l'insulte que cet impertinent Français a jetée aux gouvernements pour justifier qu'on lui enseignât, par voie administrative, de meilleures manières.

Plus loin le même journal qualifie M. Yvetot d'hôte non prié et mal raboté (*ungebetener und ungehobelter Gast*).

La lecture des appréciations formulées à la même occasion par les autres journaux démontre que le discours du compagnon Yvetot et les applaudissements qu'il a recueillis à Berlin vont fournir un thème à exploiter contre la Sozial-démocratie et une arme dans les prochaines luttes électorales.

Chaleur et orages.

L'hôtel des postes de Poitiers a été partiellement détruit par un incendie causé par la foudre.

La chaleur est telle dans la plaine de Bourgogne que le travail de jour a été supprimé dans les briqueteries et fabriques de ciment à Montbard. Les ouvriers ne commencent à rentrer aux usines qu'à partir de six heures du soir, pour en ressortir à six heures du matin, après une interruption à minuit.

Dans la vallée du Rhin, la chaleur et la sécheresse sont telles qu'on commence à craindre même pour la vigne. Dans plusieurs localités, les pommes tombent desséchées des arbres.

Les provinces rhénanes consomment une plus grande quantité de charcuterie que n'y peuvent fournir les porcs du pays. On fait venir des convois entiers de ces animaux du Schleswig et des Prusses. Lundi, un chargement de 140 porcs à destination d'une localité minière de la Sarre a péri tout entier. A Neunkirchen, 70 porcs sont arrivés morts. Sur un transport destiné à Siegen, 41 ont crevé en route. L'excessive chaleur est cause de ces accidents.

La température ne cesse de s'élever en Autriche. On signale un grand nombre d'accidents, notamment des noyades. La moisson est compromise par suite de la chaleur excessive dans différentes parties de l'empire, notamment dans le Tyrol. Dans les environs de Vienne la chaleur a causé plusieurs incendies.

Un typhon qui a sévi aux alentours de Tokio et de Yokohama a causé des dégâts importants. La ville basse est inondée. On signale une centaine de disparus.

NOUVELLES DIVERSES

D'après le rapport officiel, le grand incendie de Stamboul a détruit 2224 maisons, plus de 300 boutiques, 16 mosquées, 2 bâtiments du gouvernement, 2 bains, 1 mausolée, 2 couvents de derviches, quelques écoles et des postes de gendarmerie.

Le rapport constate que le feu a été causé par l'imprudence d'un Persan nommé Mehmed. Ce dernier et un de ses camarades, nommé Mouktar, ont été arrêtés. L'incendie, toujours d'après les dires officiels, a fait deux victimes : une jeune Crétoise mahométane de neuf ans et un Arménien.

—o—

Une jeune actrice de Paris, Mme Edwards (au théâtre Mlle Lantelme), qui faisait une partie de plaisir sur le Rhin, avec son mari, sur une sorte de gabare transformée en appartement flottant, s'est noyée l'autre nuit en tombant dans le fleuve d'une fenêtre de l'embarcation.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Congrès international. — C'est le 3 août à 9 heures du matin que s'ouvrira à la salle de l'Alabama de Genève, mise à la disposition du Touring-Club suisse par le Conseil d'Etat, le congrès annuel de la Ligue internationale des associations touristes (L. I. A. T.) laquelle se compose de 23 associations représentant 750,000 touristes dont 120,000 automobilistes. Elle est administrée par un comité permanent de 5 membres chargés de s'occuper de la réalisation des vœux exprimés par le congrès. Actuellement ce comité est ainsi composé : MM. G.-A. Pos (Touring-Club des Pays-Bas), E. Séaut (Touring Club de Belgique). A. Navazza (Touring Club suisse), Becker (Allgemeine Radfarer Union — Touring Club allemand) et capitaine Lucius A. Kingston (Automobile Association et Motor Union de Grande Bretagne).

Seuls prennent part au congrès les dirigeants les plus expérimentés de chaque association, délégués à raison de deux en moyenne par club.

Dix-neuf associations seront représentées au congrès de Genève par une quarantaine de délégués.

Les questions à l'ordre du jour sont des plus intéressantes. Elles concernent plus particulièrement la circulation internationale (formalités douanières, règlements de police, taxe, tourisme nautique, etc.).

Mariage des Français. — Dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, le Conseil fédéral fait savoir que, suivant communication de l'ambassade de France à Berne, les consuls généraux de France à Genève et à Zurich et le consul à Bâle seront dorénavant autorisés, comme l'ambassade de Berne, chacun dans sa circonscription, à délivrer des permis de mariage aux citoyens français qui veulent se marier en Suisse.

Presse. — Nous recevons le premier numéro d'une nouvelle revue mensuelle illustrée, le *Journal pour tous*, qui s'édite à Genève, rue Bovy-Lysberg 9.

Téléphones.

On nous écrit de Berne, le 26 juillet :

Le 6 courant, la Chambre italienne approuvait le projet de loi concernant une série de nouvelles lignes téléphoniques à construire, dont les principales sont les directes Milan-Berlin, Milan-Zurich et Milan-Bâle. La nouvelle de l'entrée en vigueur de cette loi n'est parvenue que ce matin à Berne. Enfin, les crédits nécessaires pour la construction de ces lignes ont été votés par le Parlement italien et on prévoit que prochainement le gouvernement ratifiera la convention internationale conclue l'automne dernier avec la Suisse et l'Allemagne. Cette convention a déjà été ratifiée par les gouvernements de ces deux derniers Etats.

En attendant, l'administration fédérale des télégraphes et téléphones va procéder aux travaux préparatoires, c'est-à-dire à l'élaboration des plans pour le parcours sur territoire suisse de ces lignes. Pour la ligne Chiasso-Zurich, elle existe déjà depuis quelque temps ; afin de faire face aux besoins croissants du trafic, notre administration a établi un deuxième fil Zurich-Lugano-Chiasso ; mais l'administration italienne s'était toujours refusée à faire le raccord Chiasso-Milan ; elle va le faire maintenant.

Pour les deux directes Milan-Bâle et Milan-Berlin, le tracé jusqu'à Bâle sera identique et les lignes utiliseront les mêmes poteaux. La ligne passera par le Simplon (où il y a des fils de réserve dans le câble établi à travers le tunnel) et par Lausanne. Elle sera établie autant que possible en ligne droite et à travers les propriétés particulières. Ce sera une ligne réservée exclusivement au téléphone international.

Dès que les plans auront été établis, un concours sera ouvert pour l'exécution des travaux définitifs. On a donc l'intention de les confier à l'industrie particulière. On s'est souvenu que les Chambres fédérales ont approuvé il y a peu d'années un postulat recommandant à l'administration des télégraphes et téléphones de réserver une partie de ses travaux d'établissement de lignes à l'industrie particulière; et cette administration s'est soumise de bonne grâce. D'importants travaux ont déjà été exécutés par des entreprises privées et jusqu'ici les expériences faites ont donné de bons résultats. Il est peut-être encore un peu tôt pour affirmer que l'expérience a été heureuse; dans tous les cas si l'on juge par analogie avec les travaux du même genre (transport d'énergie électrique), on est en droit d'affirmer que l'industrie privée est digne de toute confiance.

La défense de l'alcool.

Il y a quelque temps, un groupement professionnel très important de toutes les industries intéressées à la protection de la vigne, au commerce du vin et de la bière, s'était formé à Zurich, pour lutter contre les excès du mouvement prohibitionniste dirigé par certaines sociétés d'abstinence.

L'organisation de résistance est achevée dans la Suisse allemande. D'autre part, il va être créé incessamment dans une ville de la Suisse romande encore à désigner, un secrétariat permanent qui sera l'organe de défense de toutes les sociétés viticoles, commerçants en vin, brasseries, etc., de notre pays. Le poste de secrétaire permanent sera confié à un juriste ou un journaliste.

Le but de cette association est d'empêcher que la lutte contre l'alcoolisme — d'ailleurs légitime et nécessaire — n'aboutisse, par des excès fâcheux, à la ruine d'une culture et de nombreuses industries dont vivent des populations parfaitement dignes d'intérêt.

Ville-jardin au pied du Gurten.

On nous écrit de Berne, le 26 juillet :

La *Gazette* s'est déjà occupée au mois d'avril dernier du concours ouvert pour une ville-jardin projetée par un consortium financier au pied de la colline du Gurten, au sud de Berne.

Ce concours est clos; le nombre des plans présentés s'élève à 29. On annonce que le verdict du jury sera prononcé cette semaine et que les projets seront exposés.

Eglises suisses.

La conférence ecclésiastique suisse (Eglises réformées) qui s'est réunie en juin dernier à Zurich a appelé à sa présidence le doyen Hérold, de Winterthour, et a appris avec satisfaction que les aumôniers protestants se sont mis à l'œuvre pour rédiger une nouvelle liturgie militaire.

La conférence avait à son ordre du jour l'importante question de savoir quelle position l'Eglise doit prendre à l'égard de ceux qui y entrent ou qui en sortent; il a été décidé de procéder à une enquête afin de savoir quelles sont les prescriptions des diverses lois cantonales et ordonnances d'Eglises relatives à ce sujet.

La conférence a aussi résolu, pour répondre au désir exprimé par la commission synodale vaudoise, d'inviter les pasteurs à faciliter autant que possible aux jeunes catéchumènes de langue étrangère la fréquentation de leur instruction.

On avait demandé à la conférence d'éditer une édition du Nouveau Testament dans les deux langues, le texte français et allemand en regard l'un de l'autre. Il paraît que ce projet présente de réelles difficultés. La Société biblique de Bâle a refusé d'en entreprendre la réalisation ensuite d'une tentative précédente qui n'a pas réussi. Une proposition faite de s'adresser à la Société biblique britannique et étrangère a été rejetée à une faible majorité.

Le Kirchenrat de Zurich avait demandé à la conférence ecclésiastique de discuter la question de savoir quelle position les autorités ecclésiastiques doivent avoir dans la lutte contre l'alcoolisme. C'est le synode vaudois qui est entré le plus vigoureusement dans la lutte. Un rapport sera présenté sur ce sujet à la prochaine conférence.

Au jubilé du réformateur Pierre Viret, la conférence sera représentée par son président et des invitations seront adressées aux diverses Eglises cantonales.

Une lettre de remerciements sera adressée à l'Eglise évangélique de Bohême, qui invitait la Suisse à se faire représenter à une conférence à Prague, qui doit préparer la fête du jubilé de Jean Huss en 1915.

CHRONIQUE MILITAIRE

Pontonniers.

L'équipage no 3 de pontonniers actuellement en service à Aarau, vient de procéder à une intéressante expérience.

La troupe avait pour tâche de jeter sur l'Aar un pont destiné à supporter une très forte charge, par exemple, des canons de 12 centimètres ou des camions automobiles. Elle a employé dans ce but deux fois plus de matériaux que pour les ponts ordinaires. Le travail, commencé à 5 heures du matin, était terminé à 11 heures. Un camion automobile, chargé de 66 quintaux, a passé ensuite la rivière et le pont a parfaitement résisté à cette charge. Le chef d'arme du génie et plusieurs membres de la commission du génie assistant à l'opération, la première de ce genre qui ait été exécutée en Suisse. Ils se sont déclarés très satisfaits de l'expérience.

Nos artilleurs.

Le colonel-divisionnaire Bornand a passé mardi à Bière l'inspection de l'école de recrues des régiments d'artillerie de campagne nos 3 et 6, batteries 13 à 18 et 31 à 36. Les recrues seront licenciées le 1er août.

Sous-officiers.

Le départ officiel pour la fête fédérale de St-Gall de la section de Lausanne de la Société suisse des sous-officiers aura lieu demain, vendredi, à 6 h. 13, par Neuchâtel.

Quatre-vingt-dix-huit sous-officiers accompagnent la bannière lausannoise à cette joute patriotique.

A la montagne.

Croquis valaisan.

Voici quatre semaines qu'il ne pleut plus. Quelques petits orages passagers, de courtes averses qui n'ont pas suffi à abattre la poussière des routes et à arroser le sol desséché : c'est tout. La population d'Evolène a organisé une procession pour demander la pluie. Mardi matin, à 6 heures, le pieux cortège est parti de l'église au son des cloches. Deux cents personnes, hommes, femmes et enfants, y prenaient part.

Bannières déployées et au chant des cantiques, la procession est montée à Villa par l'étroit sentier et s'est rendue par la Sage et Forclaz aux Haudères, pour redescendre ensuite à Evolène par la route. Tous les participants portaient l'habit de pénitent, le long manteau blanc avec capuchon.

Le spectacle du cortège dans les prés fleuris, sous le soleil ardent, était à la fois pittoresque et émouvant.

Accidents.

Un accident qui a fait deux victimes s'est produit hier au Mont-Blanc. Un Français, M. Cailler, de Toulouse, et un ami, faisaient l'ascension de l'Aiguille du Plan avec deux guides. La petite caravane marchait encordée quand, en cours de route, elle fut atteinte par une chute de pierres dont l'une trancha net la corde.

Lorsque l'avalanche fut passée, on constata qu'elle avait emporté avec elle M. Cailler et l'un des guides nommé Léon Simond.

L'ami de M. Cailler et le second guide redescendirent aussitôt à Chamonix, où ils annoncèrent la catastrophe. Une équipe de guides est aussitôt partie à la recherche des corps.

— On mande de Bregenz que, près de l'« Alpe des morts », à une heure au-dessus de la cabane Douglas (1695 m.), dans le massif de Scesaplana, un touriste nommé Kragfur, de Garnebach, est tombé, se blessant grièvement, sans mettre cependant sa vie en danger.

Il s'était trompé de chemin à la descente et s'était égaré dans les rochers. Des guides venant de Lünersu entendirent ses cris et le portèrent dans la cabane Douglas, où il reçut des soins.

— Mercredi soir, un garçonnet de 7 ans, fils d'un tonnelier, a fait une chute au Schwarzenberg, au-dessus du glacier de l'Eiger, du côté de Grindelwald.

La victime a été retrouvée vivante, mais on ne croit pas qu'elle survivra à ses blessures.

Une funèbre découverte.

On envoie de Salvan au *Bund* des détails sur la découverte du cadavre de Homer Diman. C'est un élève instituteur, Jean Délez, qui, revenant, dimanche soir, à 5 heures, de la Haute-Cime avec un camarade, aperçut, en arrivant au bord du plateau de Salanfe, un corps au bas d'une paroi de rochers. Le signalement correspondait à celui du jeune Américain dont les journaux avaient annoncé la disparition. Les deux alpinistes emportèrent le sac, le piolet, la montre et la bourse du mort et remirent ces objets au président du tribunal.

Lundi matin, le cadavre fut descendu à Salvan, où l'ensevelissement a eu lieu mardi.

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — L'acte de fondation de la Société du Bellevue-Palace-Hôtel, à Berne, a été enregistré le 22 courant. Il manquait encore une somme assez importante pour compléter le capital social; un membre vaudois du conseil d'administration, résidant dans le canton de Vaud, a souscrit le montant qui manquait encore.

— Le désastre d'Hindelbank a attiré dimanche une grande foule sur le lieu du sinistre. Les C. F. F. ont dû organiser deux trains spéciaux dans chaque sens. La gare de Berne, à elle seule, a délivré 1900 billets. On procède activement au déblaiement des décombres. Plusieurs foyers s'étaient rallumés qui ont été éteints aussitôt par les pompiers restés sur les lieux.

Il résulte d'une correspondance de Berne à la *Revue* que les victimes de l'incendie d'Hindelbank ne demandent aucun secours. Certes, l'assurance des immeubles ne couvre pas tous les dommages, mais les propriétaires sont dans l'aisance et ils supporteront facilement ces frais. Quant à l'assurance mobilière, elle ne laisse qu'un petit déficit qui sera couvert par la commune.

La municipalité a décidé, au reste, expressément, de n'ouvrir aucune souscription.

— On donne encore les détails suivants sur l'incendie qui a éclaté hier matin aux entrepôts Buhler, à Interlaken :

La construction détruite était un grand chalet de bois contenant une confiserie, une boutique de coiffeur, un magasin de cigares et de sculptures sur bois, et les bureaux d'une entreprise de camionnage. La plupart des marchandises ont pu être sauvées. Les dégâts s'élèvent à environ 50,000 francs. Le feu a pris vers l'escalier, de sorte que les deux personnes habitant la maison n'ont pu s'enfuir. Les immeubles avoisinants n'ont pas souffert. Le feu, qui avait été signalé à 5 h. 30 du matin, a été maîtrisé à 7 heures.

— Un audacieux cambriolage a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, dans les dépôts du magasin Old England, Kappelenstrasse, à Berne. Vers 2 h. 30 les voisins entendirent le bruit d'un camion qui s'éloignait. Au matin on s'aperçut qu'un vol important avait été commis. Les objets dérobés : chaussures, tapis, couvertures, etc., ont une valeur d'un millier de francs environ.

— La municipalité a accepté un nouveau règlement concernant le service et les traitements du personnel des tramways. Le nouveau règlement comportera une augmentation de dépenses de 58.374 francs et entrera en vigueur le 1er janvier 1912.

— Mercredi après-midi un incendie a détruit une ferme à Schwadernau, à proximité de Bienne. Une pièce de bétail est restée dans les flammes. Trois autres ont été grièvement blessées et ont dû être abattues.

ZURICH. — On annonce la mort survenue mercredi à l'âge de 45 ans de M. le Dr Hitzig, professeur de droit romain à l'Université de Zurich, qui avait reçu récemment un appel de l'Université de Leipzig, appel qu'il avait refusé.

BALE-CAMPAGNE. — Un certain nombre de terrassiers italiens ont manifesté des symptômes d'empoisonnement à Thalwil. Deux d'entre eux ont succombé. D'autres sont dangereusement malades à l'hôpital.

— Mardi après-midi un violent orage accompagné de grêle a sévi sur la contrée de Liestal. En plusieurs endroits les grêlons étaient gros comme des noix et ont causé de graves dommages aux cultures.

SOLEURE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, à Lostorf, près Olten, une exploitation agricole a été complètement détruite par le feu. Les habitants se sont échappés à grand'peine. Une vache, ainsi que du fourrage et la plus grande partie du mobilier sont restés dans les flammes. On croit à la malveillance.

NEUCHATEL. — En juin dernier, un individu nommé Egidio Bernasconi, 23 ans, de Castello (Tessin), essayait d'escroquer la maison d'horlogerie Uhlmann, à Genève, en se faisant passer pour un gros commerçant d'Italie, et en se faisant livrer des montres contre des titres sans valeur.

La sûreté de Genève avertit la police neuchâteloise, et le 28 juin, Bernasconi se faisait coffrer au moment où il tentait le même coup auprès de la maison Borel et Cie.

La cour d'assises de Neuchâtel vient de le condamner à un an de réclusion et 10 ans de privation de ses droits civiques.

FRIBOURG. — Le pape Pie X vient d'adresser à M. le docteur Georges Python, conseiller d'Etat, directeur de l'enseignement public, une lettre de félicitations à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée en fonctions.

VALAIS. — Le Conseil d'Etat valaisan a pris un arrêté concernant la circulation des automobiles sur la route de Morgins. Désormais, la route sera ouverte lundi et samedi aux automobiles qui partiront d'une des stations de Monthey et de Morgins, après 4 h. du matin, ou avant 6 h. du soir. Cette mesure a été prise spécialement pour être agréable aux familles suisses en séjour à Morgins.

TESSIN. — Pour la première fois au Tessin, un poste de vétérinaire de district vient d'être créé pour le district de la Léventine. Traitement 2300 fr. fixe, 1 fr. 50 par visite et 5 fr. par opération. Résidence à Faido. Un concours est ouvert pour ce poste jusqu'au 31 août. Adresser les offres à la municipalité de Faido.

CANTON DE VAUD

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a éclaté dans la commune de Bassins, à la montagne de « La Bassine ».

Le 1er août. — Le conseil administratif de la paroisse du Brassus a décidé d'organiser une manifestation publique le soir du 1er août. Les sociétés locales (Chorale, Union instrumentale et Gymnastique) prêteront leur concours. M. Ed. Genton, pasteur, prononcera sur la place de la Lande, une allocution patriotique. Au cours de la même soirée, une « petite fleur » sera vendue au profit de l'Asile du Jura (Asile de vieillards) à Montcherand.

La pêche dans le Léman.

Il y a quelque temps, un pêcheur savoyard protestait dans la presse genevoise contre certains faits qu'il mettait à la charge de gardes vaudois. Il s'agissait de saisie dans les eaux du lac de filets appartenant à des pêcheurs d'Yvoire et de Meillerie. A la suite de ces incidents, qui eurent une répercussion devant les tribunaux vaudois, l'administration française des eaux et forêts fit une enquête qui détermina une action du ministre français de l'agriculture. Ce dernier pria le ministre des affaires étrangères d'intervenir auprès du Conseil fédéral par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Berne.

M. Jacquier, député, vient de recevoir la lettre suivante du ministère des affaires étrangères :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une circonstance dans laquelle les agents suisses auraient dressé des procès-verbaux contre des sujets français pêchant en eaux françaises à Yvoire et à Meillerie.

D'après *leurs* informations, les pêcheurs

Comme Kitty ne répondait pas, il ouvrit, et resta sur le seuil, stupéfait. Au milieu de la chambre complètement obscure, on distinguait un objet étrange sur lequel brûlait un feu qui envoyait partout alentour une fumée épaisse. C'était un ancien brasero espagnol de cuivre martelé, acheté par lui dans un bric à brac. A côté du brasero se tenait Kitty, attentive, aurait-on dit, à quelque mystérieuse besogne de vengeance, son profil pâle et ses cheveux blonds bizarrement éclairés par la lueur intermittente du feu.

— Au nom du ciel, Kitty, que fais-tu là ? s'écria William qui n'y comprenait rien.

Elle ne répondit pas. Alors il s'approcha et vit au centre du brasero, appuyée contre deux morceaux de bois, une photographie de Godefroy Cliffe qui était en train de se consumer lentement. Tout autour se trouvaient des lettres, brûlées déjà pour la plupart. Au-dessus de la tête du coupable, une feuille froissée arrachée à un livre commençait à être léchée par les flammes. Le livre auquel avait appartenu cette feuille était jeté sur une chaise tout ouvert...

— N'approche pas, ne touche à rien! s'écria Kitty en voyant son mari.

— Que fais-tu donc? dit William. Quel enfantillage!

Elle répondit d'une voix étouffée :

— Je suis en train de brûler en effigie un lâche.

— C'est beaucoup d'honneur! Je préférerais te voir oublier le personnage.

Sans répondre, Kitty se mit à attiser le feu; mais William lui saisit la main.

— Qu'a-t-il fait encore, Kitty? Dis-le moi!

— Ce sont ces poésies, dit-elle en montrant le livre déchiré. La dernière parle de moi. Je vais la brûler.

— Avec ta permission, je retarderai son exécution.

Et saisissant la feuille, il se pencha pour lire à la lueur du feu. Kitty le regardait, les sourcils froncés, la main sur la hanche, enveloppée par-dessus sa chemise de nuit dans une couverture blanche qui lui donnait l'air d'une sorcière de l'antiquité interrompue au milieu de ses rites de haine.

— Impertinent drôle! dit William en replaçant sur le brasero la feuille qui se mit immédiatement à brûler. Au nom du ciel, Kitty, ne laisse croire à personne que tu ajoutes la moindre importance à cela!

— Mais si j'y ajoute de l'importance, au contraire? dit-elle en le regardant avec des yeux étranges.

La figure de William s'assombrit aussitôt.

— Veux-tu dire, demanda-t-il, veux-tu dire que tu penses encore à lui? Désires-tu le revoir?

— Je n'en sais rien.

Le feu maintenant s'était éteint. William alluma le gaz, qui lui montra la figure tragique de sa femme, toute rouge de la réponse qu'elle venait de lui faire.

— Non, non, dit-il en l'embrassant, c'est moi que tu aimes! Je ne prétends pas être un héros de roman, mais je vaux dix fois mieux que Cliffe. Et, si tu y tiens, je te ferai des poésies meilleures que celle-là!

Kitty posa ses deux mains sur les épaules de son mari, le regarda de la tête aux pieds, puis elle dit:

— Quelle scène absurde, ridicule! Et elle se jeta dans ses bras.

XV

La cloche de l'église venait de sonner six heures et demie. Une brume blanchâtre, toute pénétrée de lumière, enveloppait le jardin et le parc. Çà et là des cris, des appels se faisaient entendre, et quand un coup de vent dissipait un instant le brouillard, on distinguait des groupes d'ouvriers affairés, des tentes dressées sur les pelouses, des drapeaux flottants. En même temps, de nombreuses voitures chargées de bancs et de tables à tréteaux roulaient sur les routes et dans les allées du parc.

La maison elle-même était pleine de jardiniers occupés à garnir de fleurs magnifiques le hall et les salons, sous la direction d'un chef auquel le moindre bruit fait par ses subordonnés arrachait un juron comme si le sommeil des hauts personnages dormant à l'étage supérieur eût été le premier et le plus grand intérêt de sa vie.

En ce qui concernait la maîtresse de maison tout au moins, ces précautions étaient superflues. Les ouvriers travaillant au rez-de-chaussée venaient en effet de voir passer Kitty, qui avait traversé le salon pour se rendre au jardin. Après avoir donné son avis sur ce qu'on y faisait, elle passa dans le parc, où son arrivée matinale, ainsi que la précision de ses ordres, portèrent l'étonnement dans le groupe des entrepreneurs et des ouvriers. Puis elle quitta le parc pour entrer dans le bois qui se trouvait en bordure.

Après s'être confortablement installée sur un siège de mousse entre les racines d'un chêne centenaire, elle ouvrit un panier qu'elle tenait à la main, en tira une quantité de pages manuscrites, de l'encre, une plume, et se mit à parcourir les feuillets avec une satisfaction visible.

— C'est bien, c'est vraiment bien, murmura-t-elle.

Trempant sa plume dans l'encre, elle fit quelques corrections. Le soleil, filtrant à travers le feuillage, caressait sa robe blanche, ses petits souliers et la masse blonde de ses cheveux. Sous son grand chapeau de paille attaché par des rubans roses, elle était si fraîche qu'on lui aurait donné dix-sept ans. Le sommeil avait calmé momentanément la fièvre de ses yeux noirs, où brillait seulement une douce gaieté.

— Viendra-t-il? prononça-t-elle à demi-voix. Comme ses yeux plongeaient dans la profondeur du bois, elle fut saisie soudain par la beauté des choses environnantes. Le mystère des heures solitaires semblait planer encore sur la forêt; l'ombre et la lumière avaient l'une et l'autre une magie inconnue aux heures plus tardives. Tout près, dans une clairière, un tapis de myrte des marais, d'un rose vif, se déployait, bordé par des jacobées jaune d'or. Ces couleurs fastueuses, vraie fête pour les yeux, arrachèrent un cri de joie à la jeune femme.

— O terre, que tu es belle, et combien je t'aime! dit elle les mains tendues dans un geste d'une spontanéité enfantine.

Soudain, la joie qui brillait dans ses yeux s'éteignit. Combien d'années encore avant la mort, ou du moins avant la mort du cœur, pour jouir de tant de beauté?

Ainsi finissaient maintenant tous ses moments de joie, dans l'effroi de cet avenir inconnu qui marchait à sa rencontre, comme un assassin armé jusqu'aux dents.

Un pas se fit entendre sur le sentier, et Darrell parut dans l'écartement des branches. En le voyant, Kitty s'était soulevée.

— Vous avez reçu mon billet? demanda-t-elle.

— Sans doute, et j'en ai été extrêmement flatté.

Il s'était assis sur la mousse, ses yeux noirs et sa longue figure un peu jaune exprimant plus de bonne humeur qu'à l'ordinaire. Sa tenue aussi était plus soignée.

— C'est dommage, ne put s'empêcher de penser Kitty; il est de ceux auxquels le négligé va mieux que la toilette.

— Eh bien! lady Kitty, que puis-je faire pour vous? demanda Darrell avec un sourire.

— C'est votre avis que je désire, répondit Kitty. Maintenant que Darrell était là à côté d'elle, elle n'était plus bien sûre de désirer vraiment cet avis.

— A propos de vos travaux littéraires? interrogea l'écrivain.

— Vous savez donc?... Qui a pu vous dire?... Eh bien! oui, j'ai écrit un livre.

— Je l'avais deviné.

Penchée en avant, elle reprit :

— Je voudrais que vous m'aidiez à le publier. Mais c'est un secret absolu. Personne encore ne connaît mon projet.

— Pas même William?

— Personne! Et je ne pourrai rien vous en dire à vous non plus, à moins que vous ne juriez...

— Je jure, je jure, dit Darrell sans s'émouvoir.

Kitty le regarda un instant, comme si elle hésitait, puis elle continua :

« J'ai écrit mon livre à bâtons rompus, quand William était absent, au milieu de la nuit, en me promenant dans les bois. Vous savez, — ses doigts fluets arrachaient des brindilles de mousse, — je suis bien placée pour faire un roman sur la Société, avec une S majuscule, comme on appelle notre monde...

— Je crois bien, approuva Darrell.

— Et ces livres-là amusent toujours les gens, ne croyez-vous pas?

— C'est selon. Le terrain est déjà très exploité.

— Je n'ai pas la prétention de faire un modèle du genre, dit Kitty avec impatience. Vous vous imaginez peut-être que je me prends pour une émule de Thackeray? Non: mes personnages sont des êtres réels, les événements dont je parle se sont vraiment passés. Il n'y a que les noms de changés.

— Ah! dit Darrell en se redressant, cela peut avoir du piquant. C'est un libelle, peut-être?

— Je ne sais pas si ce mot s'applique à mon livre. Naturellement, j'ai fondu le tout dans une histoire un peu romanesque; mais il faudrait être dénué de toute intelligence pour ne pas lire entre les lignes. Je suis moi-même un des personnages, William en est un autre... Tous les romans politiques d'aujourd'hui, — à part ceux de Dizzy — sont si ridicules, ne trouvez-vous pas? Moi, continua-t-elle en relevant fièrement la tête, j'ai entrepris de montrer comment un homme d'Etat véritable se conduit, ce qu'il fait, comment il vit, en un mot.

— Excellent sujet, en vérité. Et y a-t-il autre chose encore dans votre livre?

Une rougeur monta aux joues de Kitty.

— Vous verrez, dit-elle avec un peu d'hésitation.

(A suivre.)

en question n'auraient pas commencé à pêcher dans les eaux suisses; les agents n'étaient donc pas en état de suite, et ainsi ils ne sauraient invoquer le paragraphe 7 de l'article 10 de la convention dans les eaux françaises.

Notre commissaire spécial fait observer que l'*enquête* qu'il avait été chargé d'effectuer *n'a pu avoir lieu contradictoirement*, les agents français n'ayant aucune autorité pour interroger les gendarmes et gardes suisses. Il exprime l'avis qu'une enquête contradictoire par des représentants autorisés des deux nations soit ordonnée et que, pour éviter le retour de semblables incidents, les deux gouvernements se concertent pour fixer par des signes bien apparents la ligne séparative des deux territoires dans le lac. »

La Suisse fera ses réserves sur les affirmations contenues dans cette lettre, mais chacun sera d'accord pour désirer que les limites des zones française et suisse du Léman soient fixées par des signes apparents et difficiles à déplacer.

(*Revue*).

Un attentat à Sainte-Croix.

A l'infirmerie de Ste-Croix, vient de mourir un homme d'une trentaine d'années, originaire du canton de Fribourg, venu comme faucheur dans la contrée, des suites de voies de fait.

Voici quelques détails encore sur cette affaire :

Samedi soir vers 11 h. 1/2, deux habitants des Granges de Ste-Croix se sont rués, on ne sait au juste pour quel motif, sur trois faucheurs fribourgeois venus dans la contrée pour les foins. Les trois Fribourgeois parlaient patois entre eux sur la route. Peut-être les agresseurs s'imaginèrent-ils qu'ils se moquaient d'eux ; sans autre explication, le nommé Constant Clerc, de Rossens, âgé d'environ 30 ans, reçut un tel coup de poing sur la tête qu'il roula au bord de la route, assommé. Ses deux compagnons le relevèrent aussitôt et le conduisirent chez son patron, tandis que les deux agresseurs s'esquivaient prestement.

Dimanche matin, vers 10 heures, le blessé n'ayant pas repris connaissance, on manda le Dr Décombaz, qui ordonna le transport immédiat du blessé à l'infirmerie. M. le Dr Nicolet, médecin traitant à l'infirmerie, fut également mandé. Après avoir reçu tous les soins médicaux possibles, la victime rendit le dernier soupir, sans avoir pu proférer une seule parole.

Le syndic de Rossens, M. Victor Clerc, est arrivé lundi soir à 5 heures pour s'occuper de cette affaire.

L'autopsie a été faite mardi par trois médecins. La victime de cette lâche agression sera enterrée au cimetière de Sainte-Croix suivant le désir de sa mère.

Les auteurs présumés de l'attentat sont sous les verrous.

VILLARS-SUR-OLLON. — L'affluence des étrangers est grande cette année. Hôtels, pensions et chalets sont bondés. A signaler la présence à l'hôtel du Parc de S. A. le prince de Lichtenstein ; S. E. Mme Narischkine, née comtesse de Toll, avec suite ; baron von Stiechel, etc.

GRYON. — En raison des progrès inquiétants de la fièvre aphteuse, la municipalité a pris une décision sage, mais qui causera certainement une déception à beaucoup de gens : elle a supprimé pour cette année la fête de la mi-été de Taveyannaz.

LAUSANNE

Conseil communal. — La prochaine séance du conseil aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, vendredi 28 juillet, à 7 h. 3/4 du soir. A l'ordre du jour : les importants préavis relatifs à des transformations à la villa Mont-Riond-le-Crêt, à la transformation des rues du Pré et du Flon, aux alignements des constructions pour l'avenue et la place de la Gare et le bas du Petit-Chêne, côté est, et la convention avec la Société anonyme de l'Hôtel Terminus pour l'élargissement de la place de la Gare.

Bains du lac. — On écrit à la *Revue* :

« Par cette chaleur torride et persistante, il est une question dont nul ne contestera l'actualité : celle des bains du lac.

Jamais la nécessité du transfert ou de l'agrandissement des bains payants actuels n'a été plus ressentie. Il est bien des domaines où la commune fait des dépenses moins urgentes que ne le serait celle-ci. »

Appuyé.

Reliure d'art. — Il y eut naguère, à Stuttgart, un concours international de reliures qui, par le fait des circonstances, fut presque exclusivement un concours entre artistes allemands. Néanmoins, un ouvrier d'art de notre ville, M. Théophile Jirasko, établi depuis six ans à Lausanne, a obtenu le cinquième prix pour une reliure qu'on peut admirer dans la vitrine de la librairie Sack.

Nous avons sous les yeux la photographie des cinq premiers prix. Le premier, le quatrième et le cinquième auraient, nous semble-t-il, mérité le premier, le deuxième et le troisième rang. Les nos 2 et 3 ont dû racheter par des qualités techniques bien éminentes l'absence d'imagination qu'on voit à leur extérieur. M. Jirasko convient, du reste, des imperfections qui lui ont été signalées par le jury, mais il nous fait observer qu'il lui a été impossible de se procurer à Lausanne certains accessoires, notamment le papier de garde, dans le ton et le dessin qu'il cherchait. La couverture, en revanche, est d'une élégance, d'un goût, d'un fini qui ne laissent rien à désirer.

La place de la Gare.

Nous avons dit hier qu'une convention a été signée lundi après-midi entre la municipalité et la « Société anonyme de l'Hôtel Terminus », représentée par deux de ses administrateurs, MM. R. Guhl et Alfred Cottier, relativement à la transformation et à l'agrandissement de la place de la Gare.

Il a été préalablement exposé que la construction de la nouvelle gare des C. F. F. devant avoir comme conséquence un rétrécissement sensible de la place de la Gare, on a étudié un élargissement de cette place par une emprise du côté nord. La Société anonyme de l'Hôtel Terminus étant sur le point d'élever des constructions sur le terrain acquis par elle, à l'est de l'Hôtel Continental, l'exécution de ces constructions à l'alignement actuel retarderait le élargissement de la place de la Gare ou le rendrait plus coûteux dans l'avenir.

D'autre part, l'opération du élargissement de la place de la Gare par voie d'expropriation serait trop onéreuse si elle n'est pas liée à une utilisation immédiate des terrains au nord de la place.

C'est sur ces bases qu'est né le projet que nous avons exposé, et qui tend à réaliser aux conditions les moins onéreuses le élargissement de la place de la Gare, lequel est d'un intérêt général.

Le projet comporte le élargissement de la place de la Gare en rasant l'Hôtel Continental, le restaurant des Deux-Gares et le bâtiment des voyageurs de la compagnie L.-O. et une reconstruction selon le plan parcellaire et d'alignement Cottier, du 9 juin 1911, les installations pour l'exploitation du chemin de fer de la compagnie L.-O. devant être respectées après entente avec cette compagnie à l'entière décharge de la commune de Lausanne.

La Société anonyme de l'Hôtel Terminus s'engage, sous réserve d'option dans un délai de trois mois dès le jour où le résultat définitif de l'estimation éventuelle lui sera connue et d'une quote-part de 125,000 fr. à payer par la commune pour les parcelles qui seront jointes au domaine public, à reprendre de la commune, au prix coûtant, toutes les indemnités comprises, l'ensemble des immeubles expropriés pour les démolir et les reconstruire suivant les alignements du plan annexé à la convention.

Ces démolitions devront être exécutées dans le délai d'un an et demi au plus tard dès la décision d'option.

Si la société anonyme de l'hôtel Terminus se détermine dans le sens de l'exécution de son projet, la municipalité demandera au Grand Conseil le décret d'expropriation.

La société sera tenue de donner à la commune de Lausanne les garanties suivantes :

Avant de passer à l'expropriation définitive, la société de l'hôtel Terminus fournira la justification financière permettant de donner suite aux expropriations et à l'exécution du projet dans son ensemble.

Pour garantir la réparation du préjudice qui pourrait être causé soit aux propriétés privées, soit au domaine public, du fait des travaux exécutés par la société, celle-ci déposera dans l'établissement financier qui lui sera désigné par la commune, la somme de 100,000 fr., ce dépôt devant être effectué au moment où commenceront les travaux.

En cas de détermination négative de la société anonyme de l'hôtel Terminus, dans le délai fixé à l'article 3, la commune sera libre de donner suite aux expropriations soit pour son compte, soit pour tout autre consortium avec lequel elle traiterait.

Dans la prédite éventualité, la commune déterminera à son gré le relargissement de la place de la Gare et l'utilisation des immeubles expropriés ou qui seront devenus la propriété de la commune de Lausanne.

Ajoutons que la société de l'hôtel Terminus met à la disposition du public le chemin de 8 mètres de largeur à créer à l'est de l'hôtel Continental. Ce chemin sera la continuation du passage des Saugettes.

Dans son préavis, la municipalité déclare qu'en compensation de la subvention de 125,000 fr. consentie par la municipalité, la société cède à la commune, libre de toutes charges, une bande de terrain qui mesure 1342 mètres carrés ; qu'elle s'engage, en outre, à asservir en faveur du domaine public à une restriction au droit de bâtir une surface de 648 mètres carrés. Le total du terrain cédé et asservi est ainsi de 2000 mètres carrés environ. Les constructions de la société seront de 12 mètres en recul sur la place de la Gare et ce recul compensera largement l'empiètement prévu par le nouveau bâtiment aux voyageurs des C. F. F.

La municipalité recommande au conseil communal une opération qui revêt un caractère d'intérêt public incontestable et qui se présente dans des conditions favorables pour les finances de la ville.

Cette importante question sera discutée demain soir dans une séance extraordinaire du conseil communal, en même temps que celle, non moins intéressante, de la transformation de la rue du Pré.

Concours de musique

Lausanne, 12-15 août 1911.

Voici la composition du jury pour le concours international et cantonal de musique des 12-15 août 1911 :

Concours cantonal vaudois et international.

MM. Gentil, J., officier de l'Instruction publique, professeur de musique, Annecy. Langlois, L., officier d'Académie, compositeur de musique, Perwweltz (Belgique). Oberdœrffer, Aug., professeur, officier de l'Instruction publique Strasbourg. Richart, Alf., officier de l'Instruction publique, compositeur de musique, président de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais, Lens. Roche, L., officier d'Académie, chef de musique au 95e régiment d'infanterie, Bourges. Van de Velde, E., compositeur de musique, directeur artistique du *Journal musical*, Paris-Tours.

Concours international.

MM. Bally, P., professeur de chant, Lausanne. Bourgeois, L., directeur de la Fanfare municipale de Carouge, Genève. Chapuis, M., officier d'Académie, compositeur de musique, Lyon. Combe, Ed., compositeur de musique, Lausanne. Dégerine, E., compositeur de musique, Genève. Frommelt, M., professeur, directeur de l'Estudiantina « Choralta », Lausanne. Frommelt, R., professeur de musique, Lausanne. Gresse, A., compositeur de musique, critique musical du *Journal*, Paris.

MM. Kling, H., officier de l'Instruction publique, professeur, Genève. Mayor, Ch., professeur de chant, Lausanne. Merkling, compositeur, Strasbourg. Michel, Ch., chef d'orchestre, Lausanne. Moisy, Eug., professeur de musique, Annecy. Mondet, M., compositeur de musique, directeur du Rallye Cor, Annemasse. Moratin, H., officier d'Académie, compositeur de musique, Bienne. Muller, Ed., professeur, directeur de l'Union instrumentale, Lausanne. Nicati, J., directeur du Conservatoire, Lausanne. Niverd, L., compositeur de musique, Paris.

MM. Pazetti, A., professeur de musique, Lausanne. Pievre, A., officier d'Académie, directeur de l'Harmonie nautique, Genève. Poulet, E., officier d'Académie, chef d'orchestre, Nantes. Porchet, A., professeur de chant, Lutry. Regent, D., officier d'Académie, compositeur de musique, Ussel (Corrèze). Renier, H., officier de l'Instruction publique, critique musical, Paris. Rochat, N., professeur de chant, Lausanne. Stoupanse, A., professeur de chant, Genève.

MM. Strani, X., directeur et professeur de musique, Lausanne. Suiter, P., officier d'Académie, chef d'orchestre, Haguenau (Alsace). Teissier, A., officier d'Académie, directeur de l'Union instrumentale, Genève. Tierque, Ch., chef d'orchestre, Genève. Troyon, Ch., professeur de chant, Lausanne.

Le cortège.

Le cortège qui, le lundi 14 août, à 4 h. du soir, pendant le concours international de musique, partira de Beaulieu pour y revenir s'étendra sur une longueur de 2819 m. et comprendra 4439 personnes, soit l'effectif d'une brigade d'infanterie. Il comportera 9 colonnes ayant chacune sa couleur et 17 groupes, dans chacun desquels jouera une fanfare.

Le cortège sera placé sous le commandement de M. Ernest Champod, commandant de gendarmerie, assisté des capitaines d'infanterie Henri Pelet, François Hoguer, des premiers-lieutenants Lucien Bussy, Ch. Reybaz, Armand Duport, des lieutenants Maurice Gallaud, Léon Rod, Robert Mugnenat, William Rey.

Des prix seront décernés par un jury dont M. Aloys Hæmmerli, greffier municipal à Lausanne, est le président, aux sociétés ayant la meilleure tenue dans le cortège.

CORRESPONDANCE

Nyon, le 27 juillet.

A Monsieur le Rédacteur de la *Gazette de Lausanne*.

Je vous prie de bien vouloir aviser nos lecteurs que contrairement à ce que vous avez écrit hier dans votre estimable journal sous la rubrique « fièvre aphteuse » la montagne de St-Cergue, d'où sont descendues deux pièces de bétail à destination de Coinsins n'était pas mise à ban, cette montagne était séparée de la Trélasse atteinte par la maladie, par l'alpage de Cavaloup de St-Cergue mis à ban. C'est ce qui a pu induire en erreur votre correspondant, la Cavaloup de St-Cergue était mise à ban, mais non la St-Cergue.

Il n'y a eu aucune irrégularité commise dans la descente de ce bétail à Coinsins, par mesure de prudence, j'ai imposé la quarantaine de douze jours sur ce bétail à son arrivée à Coinsins, avant que la fièvre aphteuse ne fût constatée sur la Saint-Cergue.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

Le Préfet,
G. FALCONNIER.

CHRONIQUE FINANCIERE

Rolle Gimel. — L'assemblée des actionnaires a eu lieu samedi à Rolle, sous la présidence de M. E. Schmid. Le compte d'exploitation accuse aux recettes 36,079 fr. 66, et aux dépenses 36,008 fr. 21, donc un boni de 71 fr. 45. Le solde passif à reporter est de 150,564 fr. 61.

MM. Albert Baup et Edouard Uldry ont été réélus vérificateurs.

Le Pont-Brassus. — L'assemblée générale, comptant 21 actionnaires représentant 1702 actions, s'est réunie lundi, 24 juillet, aux Charbonnières. Elle a adopté sans discussion les comptes et le bilan de 1910.

Les recettes d'exploitation ont été de fr. 95,348 78, les dépenses de fr. 70,596.02, laissant un boni de fr. 24,752 16. C'est la meilleure année depuis l'ouverture de la ligne, en 1899 ; la plus mauvaise a été 1901 (exploitation par le Jura-Simplon), qui a laissé un excédent de dépenses d'exploitation de fr. 27,904.11.

La dette due à la commune du Chenit, qui était de fr. 20,000 au 31 décembre 1909, a été amortie de fr. 10 000 en 1910 ; le capital obligations a été amorti également de fr. 2500 et il a été versé fr. 7700 au fonds de renouvellement.

M. Marc Golay, juge de paix, a été nommé membre du conseil d'administration en remplacement de M. L.-M. Meylan, président du tribunal, décédé. Les commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1911 sont MM. R. Monneron, banquier à Lausanne, Henri Lecoultre, juge au Sentier, et Julien Cart-Dépraz, au Lieu.

Papeteries de Marly, S. A. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 courant a ratifié les comptes de l'exercice 1910-11 et donné décharge au conseil.

Après d'importants amortissements statutaires, le bénéfice net a été réparti comme suit : Dividende 6 0/0 aux actions fr. 21,000 ; coupon de fr. 15 aux parts de fondateurs fr. 1725 ; tantièmes au conseil et au personnel fr. 1750 ; versement à une réserve spéciale fr. 3000, et report à nouveau fr. 267.95.

Le conseil d'administration, composé de MM. Glasson, directeur à Fribourg, A. Cailler, à Broc, S. Gretener, à Bulle, H. Buchs, à Ste-Appoline, et A. Weissenbach-Bise, à Fribourg, a été confirmé en entier pour une nouvelle période de cinq ans.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIATION

Le tour d'Angleterre.

L'étape Bristol-Brighton.

Le départ de la troisième étape du Circuit d'aviation anglais qui a été donné hier matin a été quelque peu retardé en raison du brouillard.

Beaumont est parti à 4 h. 50, Védrines à 4 h. 53.

L'étape comportait 340 kilomètres et se courait entre Bristol et Brighton.

L'aviateur anglais Hamel est parti d'Edimbourg à trois heures quarante pour Stirling.

A Brighton.

Védrines est arrivé à Brighton à dix heures moins trois minutes, follement acclamé par une foule énorme.

Beaumont est arrivé à onze heures, également très acclamé.

Les deux aviateurs français ont annoncé leur intention de terminer sans retard le Circuit.

Beaumont gagne 250,000 fr.

Beaumont (lieutenant de vaisseau Conneau), est reparti de l'aérodrome de Shoredam près de Brighton, à 1 h. 28 pour Brooklands, où il a atterri à 2 h. 7 minutes. Brooklands, terminus du Circuit, est à 64 kilomètres de Brighton.

Beaumont est donc vainqueur du Circuit et gagne les 250,000 fr. du *Daily Mail*.

Védrines est parti à 2 h. 42 de Brighton ; il est arrivé à Brooklands à 3 h. 17 ; il est deuxième.

CYCLISME

Le tour de France.

Le départ pour la treizième étape du tour cycliste de France Brest-Cherbourg (405 kilomètres) a été donné mercredi matin à la première heure. Trente et un coureurs sont partis. Christophe et Faber ont abandonné.

Cherbourg, 26 juillet.

Sont arrivés à Cherbourg dans l'ordre suivant : Garrigou, Cornet, Ménager, Crachon, Ernest Paul et Duboc.

SPECTACLES - CONCERTS - SOCIÉTÉS

LUNA-PARK. — C'est par milliers qu'on comptait tous ces jours les personnes venues chercher la fraîcheur sous les ombrages séculaires du Luna-Park de Genève. Il règne en effet une fraîcheur et une brise exquises sous les grands arbres du parc.

Ajoutons que les étrangers de passage à Genève ne manquent pas de visiter ce lieu de distractions absolument unique au monde.

THÉATRE. — Rappelons que c'est ce soir jeudi que sera donnée l'unique représentation du *Mariage de Mademoiselle Beulemans*, avec tous les créateurs de la pièce, M. Mylo, Mlle Dieudonné, M. Berry, etc.

C'est là, par excellence, un spectacle d'été, et en même temps un spectacle de famille.

GARNET DU JOUR

Casino. — 9 h. m. à 11 h. s., Amerikan-Skating-Rink.

Théâtre-Lumen. — 3 h., cinéma ; 8 1/2 h. Grand spectacle.

Théâtre-Lux. — 3 à 6 1/2 et 8 1/2 à 11 h. Spectacle ininterrompu.

Hôtel Royal. — 4 et 8 1/4 h Concerts.

Théâtre. — 8 1/2 h. *Le Mariage de Mlle Beulemans.*

Dernières Dépêches

TRAITÉ

Washington, 27 juillet. — Le président Taft a signé le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada.

LE MAROC

Londres, 27 juillet. — Pendant toute la matinée d'hier, le roi est resté en communications avec le Foreign Office.

M. Mac Kenna, M. Cambon et lord Kitchner ont fait une longue visite au Foreign Office.

Tanger, 27 juillet (source espagnole). — Un incident se serait produit sur la rive de l'Oum er R'bia entre des goumiers et le consul d'Espagne à Mazagan.

Le consul, accompagné de quelques Européens et de quelques soldats indigènes, s'était rendu à la rencontre du vicaire apostolique, le père Villas. Les goumiers auraient fait des difficultés aux Espagnols lors de la traversée du fleuve.

Sp. **Londres**, 27 juillet. — Une note officieuse communiquée à la presse à la suite des renseignements recueillis dans les cercles diplomatiques dit qu'aucun facteur nouveau n'a surgi de nature à troubler les négociations en cours entre la France et l'Allemagne. On ne doit pas conclure des consultations entre ministres au Foreign Office que le gouvernement anglais songe d'une façon quelconque à intervenir directement ou indirectement dans les négociations actuelles. Mais il est évident que le gouvernement anglais surveille de très près les événements.

La conférence d'avant-hier au Foreign Office, à laquelle assistait sir Francis Bertie, est due au désir des principaux membres du cabinet d'être informés de première main des diverses parties du problème et de l'état des négociations.

Il faut remarquer que les déclarations faites par M. Asquith à la Chambre des communes lorsqu'il annonça l'action allemande à Agadir se rapportaient à la nouvelle situation ainsi créée ; l'intention du gouvernement anglais reste de sauvegarder les intérêts britanniques, quels qu'ils soient, qui pourraient être affectés au Maroc. Une solution en dehors du Maroc que la France tiendrait pour satisfaisante ne saurait être préjudiciable aux intérêts britanniques.

LE NOUVEAU GÉNÉRALISSIME

Paris, 27 juillet. — D'après l'*Echo de Paris*, le général Pau aurait déclaré à M. Messimy qu'il acceptera la mission que le conseil des ministres va lui confier aujourd'hui. Le général Dubail resterait chef de l'état-major.

ENTRE LORDS

Sp. **Londres**, 27 juillet. — Lord Selborne qui présidait le banquet offert à lord Halsbury, a lu une lettre de M. Joe Chamberlain préconisant la résistance au Parliament bill. Lord Selborne a engagé les unionistes à ne pas obéir aux chefs du parti et à maintenir les amendements au bill. La création de nouveaux pairs serait un acte révolutionnaire.

M. Austen Chamberlain déclare éphémères les divergences qui se sont produites dans les rangs des unionistes. Le premier ministre trompe le peuple et fait tomber le roi dans un piège.

LES DUELS DE M. BERNSTEIN

Paris, 27 juillet. — M. Pujo, remplaçant M. Lacour — en séjour à Clairvaux — et M. Bernstein sont allés hier après-midi sur le terrain. La rencontre fut pleine de péripéties : 2e reprise, M. Pujo est piqué au bras ; 3e reprise, M. Bernstein est piqué au bras à son tour ; 5e et 6e reprises, corps à corps, lames faussées ; 7e reprise, M. Pujo reçoit au bras une blessure pénétrante qui met fin au combat.

LES INCENDIES

Constantinople, 27 juillet. — Mercredi soir, un incendie a éclaté à Sultan-Haman, quartier où la plupart des banques étrangères ont des succursales. On a pu limiter le sinistre au bâtiment où il avait éclaté.

LE TOUR D'ANGLETERRE

Londres, 27 juillet. — La durée totale des vols de Beaumont est de 22 h. 28 m. Celle des vols de Védrines, de 23 h. 33 m. Les deux aviateurs sont l'objet d'ovations enthousiastes.

Lord Northcliffe a offert un prix de consolation de 5000 fr. à Védrines.

Valentine est arrivé hier à Carlisle à 4 h. 12. Il repartira aujourd'hui pour Manchester. Un banquet sera offert samedi soir à Beaumont au Crystal Palace.

RETROUVÉE

Emmerich, 27 juillet. — Le corps de Mlle Lantelme a été retrouvé.

LE CHOLÉRA

Constantinople, 27 juillet. — On signalait hier 186 cas de choléra, dont 9 mortels.

Salonique, 27 juillet. — Dans les dernières 24 heures, il s'est produit 12 cas mortels de choléra à Ipek et à Diakova.

Bulletin météorologique du 27 juillet, 7 h. m.
(*Chemins de fer fédéraux*)

Altitude mètres	STATIONS	Temp. Cent.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	21	T. beau	calme
548	Berne	18	»	»
607	Coire	21	»	»
1548	Davos	16	»	»
632	Fribourg	19	»	»
394	Genève	23	Quelq. nuages	»
475	Glaris	17	T. beau	»
1109	Gœschenen	18	»	»
566	Interlaken	20	»	»
995	Chaux-de-Fonds	15	»	»
450	Lausanne	22	»	»
208	Locarno	24	»	»
888	Lugano	22	»	»
439	Lucerne	22	»	»
398	Montreux	23	»	»
482	Neuchâtel	22	»	»
505	Ragatz	21	»	»
673	St-Gall	22	»	»
1856	St-Moritz (Engad.	15	»	»
407	Schaffhouse	20	»	»
562	Thoune	19	»	»
389	Vevey	23	»	»
609	Zermatt	12	»	»
1410	Zurich	23	»	»

BUREAU METEOROLOGIQUE CENTRAL

TEMPS PROBABLE

pour la Suisse occidentale

Zurich, 27 juillet 11 h. du matin. — Temps peu nuageux à beau avec orages va persister.

Depuis douze ans, mes enfants et moi, nous déjeunons avec **l'excellent Cacao à l'Avoine**, marque Cheval Blanc

Lausanne (Signé) Mme E. Borgeaud.

Des attestations spontanées du genre ci-dessus nous parviennent continuellement et prouvent ainsi, à l'évidence, la **légitime popularité**, de même que **l'excellence du véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc.**

Seul véritable en cartons rouges,
de 27 cubes à fr. 1.30.
de 1/4 kg. (en poudre) à fr. 1.20.
En vente partout.

LA HERNIE

La méthode Claverie, de Paris, est la seule universellement adoptée.

Il est bon de rappeler que ce n'est qu'en adoptant les **nouveaux appareils imperméables et sans ressort** (Brevetés S. G. D. G.), de M. A. CLAVERIE, le renommé spécialiste de Paris, fournisseur des hôpitaux militaires, de la préfecture de la Seine, des manufactures de l'Etat, etc., que toutes les personnes atteintes de **hernies, efforts, etc.**, peuvent obtenir des résultats immédiats et certains.

Aussi tenons-nous à indiquer à nouveau à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de ces affections, le passage de M. A. CLAVERIE **en Suisse**, et nous ne saurions trop leur conseiller, dans leur intérêt personnel, de profiter des conseils désintéressés de ce savant praticien.

Applications et renseignements gratuits de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

LAUSANNE, vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet, Hôtel de France.
Moudon, lundi 31, Hôtel de la Poste.
Yverdon, mardi 1er août, Hôtel de Londres.
Chaux-de-Fonds, mercredi 2, Hôtel de Paris.
Payerne, jeudi 3, Hôtel de l'Ours.
Avenches, vendredi 4, Hôtel de la Couronne.
Neuchâtel, samedi 5, Hôtel du Lac.
Genève, dimanche 6, lundi 7 et mardi 8, Hôtel de la Poste.
Nyon, mercredi 9, Hôtel des Alpes.
Cossonay, jeudi 10, Hôtel de la Couronne.
Oron, vendredi 11, Hôtel des Chemins de fer.
Aigle, samedi 12, Hôtel Victoria.
Sion, dimanche 13, Hôtel de la Poste.
Martigny-Ville, lundi 14, Hôtel Clerc.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme — Bas pour varices. — Orthopédie. — Prothèse.

ALCOOL de MENTHE
DE
RICQLÈS
désaltère
fait digérer
combat la cholérine
évite les épidémies.
EXIGER
l'ALCOOL de MENTHE
DE RICQLÈS

DEMANDEZ
les marques renommées
SARDINES A LA REINE
Les "SANS ARÊTES"
Les "ROYANS à la TARTARE"
DE LOUIT FRÈRES & Cie

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
REGENERATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS?
SI OUI, EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. Envoi franco du prospectus sur demande. Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Agents pour la Suisse : MM. Graz et Amrein 8, Avenue de la Grenade, Genève.

ÉTAT-CIVIL DE LAUSANNE

PROMESSES DE MARIAGE

August-Wilhelm-Georg Dennert, hôtelier, Saxon, avant à Altona et Stockholm, et Marie Delajoux, à Eisenach, avant à Lausanne. Charles Peneveyre, serrurier, de Lausanne, et Elisa Clément, garde-malades, les deux à Genève. Charles Gustave Mathis, jardinier, de Paris, et Lina-Agnès Marguerat née Gloor, les deux à Lausanne.

Observations météorologiques.

De l'Institut agricole au *Champ-de-l'Air* :
A 7 1/2 h., 1 1/2 h. et 9 1/2 heures du soir.
Alt. 555 m.; Long. 6° 38' G.; Lat. 46° 81'.
Baromètre 713mm ; Therm. 9° 2 ; Pluie 1m 03.

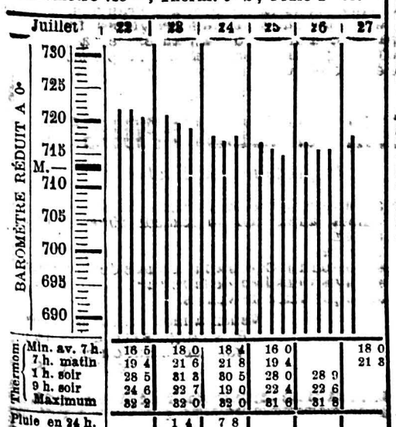

Situation générale :

Beau et chaud, encore orageux.

Change à vue du 27 juillet.

	DEMANDE	OFFRE
Paris	99.93 3/4	100.03 3/4
Londres	25.22 1/2	25.27 1/2
Allemagne	123.22 1/2	123.47 1/2
Italie	99.40	99.65
Amsterdam	208.95	209.50
Vienne	105.02 1/2	105.32 1/2

Roubles (Parité de Berlin) 264.50

Bourse de Lausanne du 27 juillet.

	DEMAND.	OFFRE
3 1/2 Vaudois 1904	92 —	— —
4 0/0 »	100 —	100 50
3 1/2 Crédit foncier vaudois	93 50	94 —
3 3/4 » » »	98 25	— —
4 0/0 » » »	99 50	100 —
3 1/2 Lausanne 1902	— —	89 50
4 0/0 » »	— —	100 60
3 1/2 Vevey	90 —	— —
4 1/2 Montreux-Oberland	102 —	102 50
3 0/0 Tramways lausannois	— —	98 —
4 0/0 Viège Zermatt	96 50	9 —
4 1/2 Chamonix Montenvers	— —	100 50
4 1/2 Montreux Glion	— —	— —
4 1/2 Immobilière Caux	100 50	100 75
5 0/0 Hôtels Seiler	— —	— —
4 1/2 Leysin	— —	— —
4 1/2 Immobilière Ouchy	— —	102 25
4 1/2 Ben Posta	— —	— —
Actions Banque nationale	488 —	495 —
» » cant. vaudoise	— —	— —
» » d'Escompte	705 —	715 —
» » de Montreux	— —	— —
» Crédit foncier vaudois	670 —	— —
» Viège-Zermatt	675 —	680 —
» Chamonix-Montenvers	530 —	550 —
» Glion-Naye	— —	— —
» Montreux-Oberland	387 50	392 50
» Tramways laus. privil.	— —	— —
» Comp. de Navigation	940 —	— —
» Ouchy, Beau-Rivage	1200 —	1250 —
» Hôtels National et Cygne	835 —	850 —
» Immobilière Caux	— —	— —
» Station climat. Leysin	— —	— —
» Romande d'électricité	607 50	610 —
» Gde Brass. & Beauregard	680 —	— —
» La Suisse, Cie assurances	— —	— —
» Feuille d'Avis de Laus^ne	— —	230 —
» Soc. gén. de chocolats	585 —	592 50
» F.-L. Cailler	497 50	500 —

PRIX FAITS. — **Oblig.** — 4 0/0 Vaudois 100.25. — 4 0/0 C. F. V. 99.50. — 4 1/2 M.-O.-B. 102.75. — 4 1/2 Montreux-Glion 100.25. — 5 0/0 Ben Posta 99.75. — 5 0/0 Majestic Palace nouv. 100 — 4 1/2 H. Royal 100. — **Actions** — B. d'escompte nouv. 685. — C. F. V. 676, nouv. 650. — V.-Z. 677.50. — Gr. Brass. et Beauregard 685. — Soc. Gén. de choc. 595, 592.50, 58[illegible]. — F.-L. Cailler 495, 500. — Lavey-les-Bains 152 50. — Joux et Orbe 780. — **Lots.** — Egypte nouv. 286.

Bourse de Genève (Service téléphonique).

	26 clôt.	27 clôt.
3 1/2 Chemins de fer fédéraux	934 —	932 —
3 0/0 Genevois	100 —	— —
3 1/2 Jura-Simplon	458 —	460 —
4 0/0 Nord-Est suisse	— —	486 —
4 0/0 Central 1876	— —	— —
3 0/0 Lombardes anciennes	288 50	288 —
4 0/0 Méridionales	356 25	356 25
4 0/0 Martigny-Châtelard	487 —	479 —
3 1/4 Banque Chemins orientaux	— —	— —
3 0/0 Crédit fonc. égypt. lots anc.	— —	342 —
3 0/0 » » » »nouv.	286 50	285 50
4 0/0 Soc. financ. franco-suisse	497 —	497 —
Actions Comptoir Escompte	— —	— —
» Union financière	— —	600 —
» Banque commerc. ital.	— —	— —
» Gaz de Naples	— —	260 —
» Gafsa parts	3130 —	3185 —
» Lac Léman Navigation	— —	— —
» Cotonnière russo-franc^e	— —	— —
» Hassenstein & Vogler	— —	802 —
» Franco-Suisse	471 —	469 —
» Sécheron priorité	— —	— —
» Automobiles de place	— —	— —

Bourse de Paris, 26 juillet *Clôture* (terme)

OBLIGATIONS			
3 0/0 Français	94 30	4 0/0 Japon 1905	— —
2 1/2 Cons. angl.	— —	Unifiée d'Egypte	101 90
4 0/0 Russe cons.	96 30	ACTIONS	
3 3/4 Italien	102 15	Banque France	4000 —
5 0/0 Autrich. or	99 90	Banque de Paris	1695 —
4 0/0 Etat serbe	508 —	Crédit foncier	806 —
4 0/0 Ext. espag.	93 30	Crédit lyonnais	1478 —
3 0/0 Portugais	66 20	Métropolitain	629 —
4 1/2 Brésil	99 10	Nord-Sud	761 —
4 0/0 Turc	91 85	Rio-Tinto	1699 —
3 0/0 Suisse diff.	83 10	Sosnowice	1470 —
		Suez	5505 —

Change sur la Suisse du 26 juillet

	DEMANDE	OFFRE
Berlin	81.—	—.—
Paris	99.15/16	100. 1/16
Vienne	94.97 1/2	95.15
Amsterdam	47.77	—.—
Italie	100 30	—.—

Librairie Constant TARIN Lausanne

Nouveautés des collections illustrées :

A. et J. Viollid. Puycerramblon, inédit.	1.50
Gyp. — Dondon.	—.95
R. Kypling. — La lumière qui s'éteint.	—.95
Michel Corday. — Le Charme.	—.95
V. Mandelstamm. — Un aviateur.	—.95
E. Poe. — Nouveaux contes étranges.	—.95
Willy. — Pimprenette.	—.95
Pierre Wolff. — Le Ruisseau.	—.95
Tristan Bernard. — Sous toutes réserves.	—.95
» » Secrets d'état.	—.95

Abonnements postaux et de vacances.

AVANCES SUR TITRES
LA SOCIÉTÉ SUISSE DE BANQUE ET DE DÉPOTS
Capital : 25 millions de francs.
Avenue du Théâtre LAUSANNE Rue Ch. Monnard 1 et 3
consent des avances sur titres cotés, au taux de
4 0/0
l'an, franco commission et sans exiger la signature de billets. L'emprunteur a toujours la faculté de rembourser en une fois ou partiellement à son gré. 7360

Avant de partir en vacances
déposez vos titres et bijoux dans un des compartiments de la chambre forte blindée et cuirassée de
l'Union Vaudoise du Crédit
rue Pépinet 2
Conditions avantageuses.

Saison d'été 1911
VILLÉGIATURES
Précautions à prendre

Les nombreuses personnes qui quittent, à cette époque de l'année, la ville pour la campagne, ne doivent pas négliger de mettre à l'**ABRI DU VOL** et de l'**INCENDIE** leurs titres, bijoux, dentelles, objets d'art, papiers de famille et valeurs quelconques.
LA SOCIÉTÉ SUISSE DE BANQUE ET DE DÉPOTS
Av. Théâtre **LAUSANNE** *R. Charles Monnard 1 & 3*
met à leur disposition, dans ses **CAVEAUX BLINDÉS, en sous-sol,** une installation modèle de COFFRES-FORTS faite par la maison FICHET de PARIS.
Cette installation, qui a fait ses preuves depuis 15 ans déjà, est entourée de toutes les conditions de sécurité désirables.
Une clef spéciale, **dont il n'existe pas de double,** est remise au locataire, qui peut établir une combinaison dont il garde le secret et qu'il **peut varier à son gré.**
Location de compartiments de 0 m. 26 largeur, 0 m. 15 hauteur, 0 m. 50 profondeur, pour **fr. 2.50 par mois** (12 francs par année).
Pour les compartiments de dimensions supérieures, demander le **tarif spécial** aux guichets de la
Société suisse de Banque et de Dépôts
CAPITAL : 25 MILLIONS DE FRANCS
Av. du Théâtre **Lausanne** *Rue Ch. Monnard 1 et 3*
qui délivre aussi des **billets et lettres de crédit circulaires** pour voyages, payables dans le monde entier. 6502

DEMANDEZ AUJOURD'HUI
le prix courant ou un assortiment de
FEUX D'ARTIFICE

Feux complets de 10, 20, 30 fr. jusqu'à 10,000 fr.
Fournisseurs des autorités, hôtels, sociétés, etc.

Régie autrichienne
Cigares bouts tournés et Virginies.
Cigarettes avec ou sans bout.
Tabacs turcs, hongrois et américains. 7837
TABACS A PRISER
jouissent d'une **popularité toujours grandissante**
En vente dans les magasins de cigares et tabacs.
Prix courant à disposition.
Dépôt principal impérial royal
pour la vente
des produits de la régie autrichienne des tabacs en Suisse : HAGENS & STUMM, à Bâle.

A vendre
aux environs de LAUSANNE, arrêt du tram,
propriété d'avenir
comprenant grand et beau bâtiment de 50 pièces confortablement meublées, bains, chauffage central, lumière électrique, eau abondante, parc aux ombrages magnifiques, jardin. Ferme et logement. Superficie 35.000 m. carrés. Bel emplacement à bâtir, situation unique. Vue incomparable sur Lausanne, le lac, les Alpes et le Jura. Air salubre. Tranquillité absolue. Conviendrait pour pensionnat, clinique, sanatorium, etc. Prix avantageux.
S'adresser à **Edouard Fischer, Fribourg.** 8037

AMEUBLEMENTS
PERRIN
Bon-Sol, Montbenon. — Lausanne.
ÉBÉNISTERIE FABRIQUÉE DANS NOS ATELIERS
TAPISSERIE DÉCORATION
Devis et dessins sur demande.

L'agence d'émigration PERRIN & Cie, Lausanne (repr. de Rommel et Cie, Bâle) nous communique la dépêche suivante :
Le paquebot-poste **La Touraine** de la Cie Gle transatlantique, parti du Havre le *16 juillet*, est **bien arrivé** à **New-York** le *23 juillet 1911* à minuit. Durée de la traversée : 7 j. 11 h.

MACHINES A LAVER

FRANCILLON & Cie
Place du Pont
LAUSANNE

THÉATRE LUMEN
Grand-Pont.
Tous les jours, dès 3 h. Spectacle ininterrompu A 8 1/2 h.
GRAND SPECTACLE
cinématographique.
EN MÉLANÉSIE
Culture du champignon.
L'Hetmann Nicolaieff.
Le nettoyeur de pendules.
etc, etc.

ANTIQUITÉS. J. Munch, Ouchy 90.

ROYAL HOTEL
Tous les jours de 4 à 6 h.
Afternoon - Tea - Concert.
Tous les dimanches, lundis, mardis et jeudis de 8 1/4 h. à 10 1/4 h.
GRAND CONCERT
Tous les vendredis de 9 à 11 h.
SOIRÉE DANSANTE
Orchestre Dubelowski.

45me TIR ANNUEL
de Monthey
— 5 et 6 août. —
Fusil. - Carabine. — Pistolet. Flobert.
Budget : Fr. 20,000.—
Plans à disposition.

Société oléicole d'Oran (Algérie)
Huile d'olives vierge extra fine
Fr. 21 le colis postal de 10 kg. (9 litres net)
Fr. 11 le colis postal de 5 kg. (4 litres net)
contre remboursement net.
Franco toute gare de Suisse. Droits de douane à notre charge. Echant. contre fr 0.50 en timbres-poste. On accepterait des représentants, mais de réf. sérieuses. 8064

Abricots de Saxon (Valais)
Extra, 5 kg. franco poste **Fr. 4.50**
Prosper Thomas, fruits, **Saxon.** 8057

ABRICOTS DU VALAIS

	5 kg.	10 kg
Extra		
Choix extra	4 90 fr.	9.80 fr
Pr confit.	4.— fr.	7.80 fr.

E. Bender, hort. **Fully**, Valais

L' « AGRICOLA » Martigny
envoie fco contre rembour
ABRICOTS DU VALAIS
Extra beau 5 kg. 5 50 fr 10 kg. 10 50 fr. P. conf. 4.50 et 8.80 fr.

HARICOTS
Moyens pour conserves
50 cts. le kg.
Colis postaux de 5 kg.
Cultures fruitières, Prilly-Lausanne.

Miel garanti pur
50 kg. à vendre à 2 fr. 60 le kg. S'adresser à Mme *Louise Kotler*, Saignelégier (Jura bernois). 8071

PÊCHES et ABRICOTS de Saxon

Caiss.	2 1/2 kg.	5 kg.	10 kg.
Extra	2 fr 50	4 fr. 75	9 fr. 25
Moyens	2 fr.	3 fr 75	7 fr. 25

Franco cont. remb. **John Duflaux Saxon.** 7989

Tissus pour Dames
BRODERIES
ROBES et BLOUSES
VÊTEMENTS
sur mesure
pour
Messieurs et jeunes gens
Travail à façon
Manteaux imperméables
Dames et messieurs
CHEMISERIE SUR MESURE
blanc et couleurs
Toilerie pour trousseaux
Draps de lit et nappages. Couvertures et tapis de lit, tapis de tables et services à thé.
TAPIS et LINOLEUMS
en tous genres
REGAMEY - LACOMBE
Place de l'Eglise S-Laurent (en dessous du Cercle démocratique).
LAUSANNE

Villa à vendre
Quartier Est de la ville, très tranquille, 3 étages (appartements), jardin d'agrement, dépendance, confort très moderne, construction luxe. Conviendrait pour docteur ou famille très aisée. S'adr. pour renseignements par écrit sous Y 13400 L. à *Haasenstein et Vogler, Lausanne*

POURQUOI

demandons-nous le referendum sur la loi fédérale concernant l'assurance en cas de maladie et d'accidents ?

1. Parce que *l'accouplement malheureux* de l'assurance *volontaire* en cas de maladie avec l'assurance *obligatoire* en cas d'accidents fera naître de nombreuses et graves contestations.

2. Parce que la loi prévoit, pour l'*assurance-accidents*, la création d'un *établissement investi du monopole* avec une organisation *bureaucratique et coûteuse*, tandis que seule la libre concurrence d'un établissement d'Etat avec les Sociétés privées donne la garantie d'une part à l'*employeur* que les frais de l'assurance ne grandiront pas démesurément, d'autre part à l'*ouvrier* victime d'un accident, qu'il recevra, comme par le passé, rapidement et sans difficultés, l'indemnité à laquelle il a droit.

3. Parce qu' au lieu d'obliger les ouvriers à s'assurer contre la maladie, la loi introduit l'*assurance obligatoire contre les accidents non professionnels* et favorise ainsi la *simulation*, et parce qu'elle impose aux employeurs chargés de la perception des primes une comptabilité pénible et compliquée.

4. Parce que l'assurance obligatoire des risques non professionnels, pour laquelle la Confédération payera le quart des primes, l'obligera à dépenser, *en subsides fédéraux, des centaines de milliers de francs, en faveur d'étrangers,* sans qu'il y ait réciprocité.

5. Parce que, dans l'intérêt du monopole, on verserait sans raison à l'établissement fédéral une subvention de 10 millions *prélevée sur le fonds fédéral des assurances,* tandis qu'en maintenant la libre concurrence, on pourrait réserver cette somme en vue de l'*assurance invalidité et vieillesse* qui profiterait à une partie bien plus étendue de notre population, entre autres aux *ouvriers de l'agriculture et des arts et métiers.*

6. Parce que, après le rejet du projet défectueux qu'elles viennent de voter, les Chambres fédérales pourront, sans grande perte de temps, grâce aux travaux déjà faits, *doter notre pays, dans son ensemble, d'une œuvre vraiment sociale.*

Concitoyens, signez le referendum afin que le peuple puisse se prononcer sur la loi !

ZURICH et GENÈVE, juillet 1911.

Pour le Comité référendaire :
Le président : EMILE RICHARD.
Le vice-président : ALFRED GEORG.

S'adresser, pour obtenir gratis les brochures et feuilles référendaires, aux adresses suivantes :
Comité référendaire, BŒRSE, Zurich.
» » boulevard du Théâtre, 2, Genève.

Bains de Schimberg près Lucerne
gare Entlebuch
Serv. d'auto 50 m.
Cure d'air alp. 1er ordre. 1425 m. s/m. — **150 lit.** Magnif. panor. Forêts sapin. Charm. prom. **La plus forte source alcaline suif. en Suisse.** Source ferr. Merveilleux effets ds maladies d'estomac, d'intestins, des reins, du foie, diabète, gravelle, anémie, neurasthénie, maladies des org. resp., asthme. Séjour de convalescents, Inhal. Médecin attaché à l'établissem. Prix mod. Prospectus.
6285 *FALLEGGER-WYRSCH, prop.*

Grand-Hôtel Rosa Blanche
Valais. **Mayens de Sion.** *Alt. 1350 m.*
Pension de 5 à 8 fr. Tennis. Culte anglais. Belles forêts et promenades. Postes. Télégr. Téléph. Chalet-dépendance p. famille ou pensionnat. Louis IMHOFF, prop. 5946

Challes-les-Eaux
GRAND-HOTEL
Châteaubriand
Tout confort moderne. Grand parc en face. 2 minutes, *Etablissement Thermal.* Arrangement spécial en juin et septembre. 5546

BUREAU SUISSE DE POLICE PRIVÉE
Service international d'informations
— *J. WEHRLI*, directeur. —
ancien agent des brigades de recherches de la Sûreté de Genève. — **Renseignements de toute nature. Enquêtes, recherches, surveillances et missions en tous pays.** 8048
RUE DES BAINS 23, GENÈVE

Broderies A la Ville de St-Gall
Av. L. Ruchonnet
Téléphone 3538
Mesdames, vous trouverez chez nous le plus grand choix de robes et blouses brodées en batiste, laine et soie, lingerie, aux prix les plus avantageux.
Demandez des envois à choix, s. v. p

FEUX D'ARTIFICES TRÈS SOIGNÉS
Lanternes vénitiennes. Bougies. 8068
Produits de choix — Prix de fabrique.
PETITPIERRE FILS & Co TÉLÉPHONE 315
NEUCHATEL Maison fondée en 1848

ATTENTION
Maisons de gros en cigares et cigarettes
Le directeur d'une grande fabrique de cigarettes d'Allemagne, à présent en Suisse, désire entrer en pourparlers avec une maison sérieuse qui aurait intérêt pour l'importation de ses produits sous des conditions très avantageuses. S'adresser à MM. HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, sous chiffre Y 25350 L. 8062

OFFRES DE PLACES

Jeune fille bien recommandée, sachant faire une bonne cuisine, est demandée dans famille de 2 personnes, 2 enfants et bonne. Gage 40-45 fr. S'adress. sous B 33884 L à HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne. 8000

On demande pour le milieu d'août une 8013
cuisinière bien recommandée
S'adr. à Mme **Perrochet**, Hôt. Tanner Les Plans s/Bex, Vaud

Jeune fille sachant bien coudre pourrait entrer en apprentissage à des conditions très favorables chez **Mlle Elise Hafner**, corsetière, Marktgasse 51, **Winterthur.** 8044

Chasseur **Maison importante** de Vevey **demande jeune homme** sérieux et travailleur pour nettoyages et commissions. Offres sous K 25312 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 8035

On cherche pour de suite
Jeune fille pouvant prendre soins bébé d'un an ; langue française ou anglaise. Adresser offres, références et photo sous chiffre **P. L. M., Hôtel Eight First, Lac Lucerne**

Demoiselle de magasin
sérieuse et travailleuse, **est demandée** de suite dans un commerce d'épicerie et poterie d'une station d'étrangers des Alpes vaudoises. Ecrire sous chiffre M 25317 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 8043

On cherche pour le 1er août pour un remplacement de quelques semaines à la montagne, une
cuisinière capable et bien renommée
Adresser les offres à Mme **Edg. Vuilleumier**, chalet des Frênes, **Gryon** s/Bex. 8070

On cherche une gouvernante
très distinguée, connaissant bien les langues, pour une famille de l'Argentine, restant encore un mois en Suisse, puis 5 ou 6 mois en Argentine pour revenir ensuite de nouveau en Suisse — S'adresser sous chiffre 5 au concierge *Caux-Palace, Caux* sur Montreux. 8038

La directrice d'un pensionnat de Smyrne (Asie-Mineure) engagerait
deux maîtresses de français, une Anglaise et une pianiste diplômée
Pour les conditions, s'adresser le **10 août, à l'Hôtel Continental, à Lausanne.** 8074

DEMANDES DE PLACES

Française 20 ans, ayant brevet élémentaire, 3 ans de stage dans internat de Paris, *cherche situation dans pensionnat.* Adresser les offres à **Amouroux**, Charmilles, **Genève.** 7549

Professeur allemand enseignant langues mortes et vivantes, **cherche place** pour le 1er octobre ou plus tard, comme maître dans école particulière, de préférence en pays de langue française. Adr. offres sous M 13476 L à *Haasenstein & Vogler, Lausanne*

Jeune homme, 22 ans, cherche place dans une **maison de commerce** comme
volontaire
pour se perfectionner dans la langue française. Offres s. T 345 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 7997

Modes Jeune Allemande ayant fait bon apprentissage cherche place de suite ou plus tard. Excellents certificats ainsi que photographie à disposition. — Adresser offres sous chiffre G 3158 à HAASENSTEIN & VOGLER, A. G., *Carlsruhe* (Bade).

JEUNE HOMME désire faire un
apprentissage commercial
dans une maison de banque de la Suisse romande. Entrée printemps 1912. Offres sous chiffre B 6199 Y à *Haasenstein & Vogler*, Berne. 8073

Winandy & Co, Lausanne
Maison principale : 31, RUE DE BOURG, 31
Succursales : AVENUE DU LÉMAN, 1 — PONT DE CHAILLY — LEYSIN

Alimentation hygiénique
PRODUITS POUR RÉGIME
tels que :
Cacao à l'avoine Kohler, Cheval blanc et Hansen
FARINEUX KNORR, MAGGI, NESTLÉ
diastasés et maltés.
PATES — macaronis, nouilles, cornettes, semoule, etc.
LÉGUMES SECS DÉCORTIQUÉS
Bonguets et Zwiebacks diététiques Ecoffey
CAFÉ DE MALT ET CAFÉ SANS CAFÉINE
Purées et compotes de fruits stérilisées
(Préparation spéciale pour régime.)
JUS DE MYRTILLES. COMPOTE DE MYRTILLES
Confitures de nèfles.
DEMANDER CATALOGUE SPÉCIAL

GRAND PRIX DE FRANCE
Circuit de la Sarthe
23 juillet 1911
Le critérium mondial de la meilleure voiture,
Le premier et le seul arrivé est Hemery, sur
F. I. A. T.
VOITURE DE TOURISME. PNEUS MICHELIN
Gagne : La plus dure des épreuves.
Le Grand Prix de France.
Le Prix du Président de la République.
Le record du tour, Prix de l'Automobile-Club de la Sarthe.
La **FIAT** est la seule voiture qui, grâce à sa merveilleuse robustesse, a pu supporter cette épreuve.
Sur **14** voitures parties, aucun des autres concurrents n'a pu terminer le parcours.
Agence exclusive :
Grand Garage Moderne, rue Ph. Plantamour 30-36
A.-A. CARFAGNI Propr. **CH. NIGG** Dir.

Lustre gras **TOGO**
Crème excellente pour chaussures
Seul fabric. A. SPOERRI, Kreuzlingen

1er août
FEUX D'ARTIFICE
LANTERNES
etc.
Grand assortiment.
Prix courant sur demande.
PASCAL FILS, Lausanne.

DISQUES
pour
GRAMOPHONES
grand format, double face
NOUVEAUTÉS
depuis fr. 4.—
chez
Fœtisch frères S. A.
à Lausanne.

POULETS ROTIS
— tous les jours. —
ENTIERS et au **DÉTAIL**
Expéditions par poste.
J. Kriemler, pâtissier, Palud, *Lausanne.* 7871

Coffres-Forts incombustibles dep. **Fr. 70.**
F. TAUXE *Malley-Lausanne*

BATEAU-MOTEUR
A vendre occasion **bateau moteur**, marche parfaite à choix sur deux. **R. Potterat, Ouchy 90.** 7995

Restaurant - brasserie
à remettre dans importante ville du bord du lac. Situat. unique, bien achalandé. Conviendrait à jeune chef. Adr. offres sous chiffre G 24648 L à *Haasenstein et Vogler, Lausanne.* 6862

A vendre ou louer, année 2000 fr., saison 1000 fr., meub. ou non
élégante villa, 17 pièces
3 km. de Genève, 1 hec. b jard. air sal. V. Mt-Blanc. Prox. tr. P.-L.-M., tram. Prop. d'avenir. Conv. aussi pr pens. août. **Ad. Baron, Cointrin** près Genève. 7964

DEMANDES DE PLACES

Fille de salle
parlant les 2 langues, *cherche place.* — Adresser offres sous chiffre C 9135 M à *Haasenstein & Vogler, Montreux*

Nursery governess
Jeune fille parlant français et allemand cherche engagement dans bonne famille habitant l'Angleterre. Références et photographie. Offres K 13459 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 7999

Jeune homme anglais
parlant bien le français et un peu l'allemand, **cherche place** dans une **maison de commerce**, de préférence comme commis-vendeur dans un magasin de confection. Bonnes références à disposition. Prière d'envoyer les offres sous J 3473 L, à Haasenstein & Vogler, *Lausanne.*

A vendre d'occasion
canots automobiles
1 canot, 16 HP., 2 cylindres, coque acajou de 8 mètres, avec tente, tapis, torche, etc., etc. 19 kilomètres à l'heure. Parfait état. **4000 francs.**
1 canot, 20 HP., 4 cylindres, coque sapin de 10 mètres. 20 kilomètres à l'heure. Bon état. **4000 francs.**
1 canot, 20 HP. 4 cylindres, coque acajou de 10 mètres, **état de neuf**, 20 kilomètres à l'heure. **6000 francs**
S'adresser : **Garage Addor & Cie, Ouchy-Lausanne.**

Madame Gaillard Pousaz, à Lausanne, M. et Mme Emmanuel Gaillard-Ravessoud, ingénieur, et leurs enfants, à Lausanne, M. et Mme Fridolin Gaillard, Guignard, maître de dessin, à Lausanne, M. et Mme Philippe Gaillard-Gasser, ingénieur, et leurs enfants, à Bordeaux, M. et Mme Maurice Gaillard-Meylan, commis postal et leurs enfants, à Lausanne, M. Robert Gaillard, à Londres, et sa fiancée, M. Théophile Gaillard, pharmacien, à Territet, M. Rodolphe Gaillard et Mlle Marie-Louise Gaillard, à Lausanne, M. Alexis Gaillard, Mme veuve Auguste Gaillard et leurs enfants, à Sergey, Mme Henny-Gaillard et son fils, à Lausanne, Mme Siegrist Gaillard et famille, à Rotkreuz, Mademoiselle Rodolphine Pousaz, à Ollon, Monsieur Ambresin-Pousaz, à Ollon, et ses enfants, les enfants de feu Louis Pousaz, à Ollon et Villy, Mme Ruey-Pousaz, à Prangins, et ses enfants, ainsi que toutes les familles alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, frère et parent,

MONSIEUR
FÉLIX GAILLARD-POUSAZ
Inspecteur des Ecoles

que Dieu a retiré à Lui le 26 courant.
L'enterrement aura lieu le samedi 29 courant, à 1 h. 1/2 du soir.
Culte à 1 heure.
Domicile mortuaire, Clos Maria, Avenue de Morges 15.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Prière de ne pas faire de visites.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.
Math. XI, 28.

Madame Cornaz-Billon,
Mesdemoiselles Gertrude, Jeanne et Gabrielle Laufer,
Monsieur Marc Laufer,
font part à leurs amis et connaissances que Dieu a rappelé à Lui leur cher père et grand-père,
Monsieur Joseph Billon-Mercier
dans sa 87e année, le 26 juillet.
Et l'Eternel le conduisit au port désiré.
Esaïe 60, 19. — Ps. 107, 8.
L'ensevelissement aura lieu le vendredi 28 juillet, à Morges, rue de Lausanne 20.
Culte à 3 heures.